



# Assemblée générale

Distr. générale  
28 décembre 2009  
Français  
Original : anglais

## Soixante-quatrième session

Point 146 de l'ordre du jour

**Aspects administratifs et budgétaires du financement  
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

## **Rapport sur l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009**

**Rapport du Secrétaire général**

### Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	5
II. Exécution du budget . . . . .	6
A. Département des opérations de maintien de la paix . . . . .	9
B. Département de l'appui aux missions . . . . .	19
C. Département de la gestion . . . . .	26
D. Bureau des services de contrôle interne . . . . .	36
E. Cabinet du Secrétaire général. . . . .	41
F. Bureau de l'Ombudsman de l'ONU. . . . .	42
G. Bureau de la déontologie . . . . .	44
H. Bureau des affaires juridiques . . . . .	46
I. Département de l'information . . . . .	48
J. Département de la sûreté et de la sécurité. . . . .	51
K. Bureau des technologies de l'information et des communications . . . . .	53
III. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre . . . . .	55



## Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009 (exercice 2008/09).

### Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué <sup>a</sup>	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Postes	174 928,7	169 633,6	5 295,1	3,0
Autres objets de dépense	107 473,2	102 330,0	5 143,2	4,8
<b>Total brut</b>	<b>282 401,9</b>	<b>271 963,6</b>	<b>10 438,3</b>	<b>3,7</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	26 221,2	25 906,3	314,9	1,2
<b>Total net</b>	<b>256 180,7</b>	<b>246 057,3</b>	<b>10 123,4</b>	<b>4,0</b>

<sup>a</sup> Somme du montant de 273 922 800 dollars approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution 62/250 et des crédits additionnels de 8 479 100 dollars approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/262.

### Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Effectif autorisé	Nombre moyen de postes occupés	Taux de vacance (pourcentage) <sup>a</sup>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	817	691	15,4
Agents des services généraux et catégories apparentées	403	360	10,7

<sup>a</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre III du présent rapport.

## Abréviations

AMISOM	Mission de l'Union africaine en Somalie
BANUGBIS	Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau
BINUB	Bureau intégré des Nations Unies au Burundi
BINUCSIL	Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone
BINUSIL	Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone
BONUCA	Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine
BSCI	Bureau des services de contrôle interne
BSLB	Base de soutien logistique des Nations Unies de Brindisi (Italie)
EUFOR	Force de l'Union européenne
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement
IPSAS (Normes)	Normes comptables internationales pour le secteur public
MANUA	Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan
MINUAD	Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
MINUEE	Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée
MINUK	Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo
MINUL	Mission des Nations Unies au Libéria
MINURCAT	Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
MINUS	Mission des Nations Unies au Soudan
MINUSTAH	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti
MINUT	Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo
MONUG	Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
ONUB	Opération des Nations Unies au Burundi
ONUCI	Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

TIC	Technologies de l'information et des communications
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UNPOS	Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie

## I. Introduction

1. Dans sa résolution 62/250, l'Assemblée générale a approuvé l'inscription au compte d'appui pour l'exercice 2008/09 des montants demandés au titre des postes et des autres objets de dépense. Par la suite, dans sa résolution 63/262, elle a approuvé la création, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, du Bureau des technologies de l'information et des communications, unité indépendante appelée à constituer une direction centrale forte aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre, dans l'ensemble de l'Organisation, de normes en matière de technologies de l'information et des communications (TIC). Dans la même résolution, l'Assemblée a approuvé le transfert vers le nouveau Bureau d'un certain nombre de postes d'autres unités administratives du compte d'appui, et inscrit au compte d'appui des ressources additionnelles au titre des objets de dépense autres que les postes.

2. Dans sa résolution 62/250 sur le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, l'Assemblée générale a renouvelé la demande qu'elle avait formulée dans ses résolutions 60/268 et 61/279 et prié instamment le Secrétaire général de lui présenter le rapport d'ensemble sur l'évolution du compte d'appui à la deuxième partie de la reprise de sa soixante-troisième session, lorsqu'il lui soumettrait le projet de budget du compte d'appui.

3. En réponse à cette demande, le Secrétariat a confié à des consultants externes en gestion le soin de réaliser une étude sur l'évolution du compte d'appui. Les principales conclusions de cette étude ont été reprises dans le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2009/10 (A/63/767 et Corr.1).

4. Il s'agissait de recenser les principaux facteurs qui déterminent la croissance de ce budget depuis sa création, en examinant plusieurs pistes – l'accroissement de la taille des opérations de maintien de la paix, la complexité croissante des environnements dans lesquels elles sont déployées, l'élargissement global de leurs mandats, la multiplication et l'amélioration des services fournis par le compte d'appui – et en cherchant des moyens d'améliorer les gains de productivité dans la gestion des activités financées par le compte d'appui. Les consultants ont conclu que l'évolution du compte d'appui pouvait s'expliquer en grande partie par l'accroissement de la taille des opérations de maintien de la paix et l'aggravation de l'instabilité politique des environnements dans lesquels elles se déroulaient (que reflète un des indicateurs de gouvernance dans le monde définis par la Banque mondiale – stabilité politique et absence de violence – qui mesure la probabilité de déstabilisation ou de renversement d'un gouvernement par des moyens violents ou inconstitutionnels, y compris les violences civiles et le terrorisme), les autres facteurs découlant implicitement des deux premiers.

5. Comme elle l'avait demandé dans sa résolution 61/279 et réaffirmé dans sa résolution 62/250, un rapport d'ensemble sur l'effet de la restructuration du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions sur l'exécution des mandats des missions et sur l'efficacité et l'efficience de l'exécution des programmes (A/63/702 et Corr.1) a également été présenté à l'Assemblée, afin qu'elle l'examine pendant la deuxième partie de la reprise de sa soixante-troisième session.

6. Par ses résolutions 1843 (2008) et 1856 (2008), le Conseil de sécurité a autorisé le renforcement des effectifs militaires et de police de la MONUC. Par sa

résolution 1861 (2009), il a autorisé le transfert d'autorité de l'EUFOR Tchad/République centrafricaine à la MINURCAT. Par sa résolution 1863 (2009), il a exprimé son intention de créer une opération de maintien de la paix des Nations Unies en Somalie. Tout cela a posé des problèmes considérables au plan de la fourniture d'un appui technique, administratif et logistique efficace et efficient aux opérations de maintien de la paix pendant l'exercice 2008/09.

7. Dans ses résolutions 1843 (2008) et 1856 (2008), le Conseil de sécurité a autorisé l'augmentation temporaire, jusqu'au 31 décembre 2009, des effectifs du personnel militaire et des unités de police constituées de la MONUC de 3 175 éléments, pour un effectif total maximum de 19 815 militaires, de 760 observateurs militaires, de 391 membres du personnel de police et de 1 050 membres d'unités de police constituées. Par la suite, dans sa résolution 1861 (2009), le Conseil a autorisé le déploiement d'une composante militaire de la MINURCAT de 5 200 éléments qui succéderait à l'EUFOR en République centrafricaine et au Tchad, et a décidé que le transfert d'autorité entre l'EUFOR et la composante militaire de la MINURCAT aurait lieu le 15 mars 2009. Ce transfert a posé d'énormes difficultés logistiques.

8. En outre, par ses résolutions 1863 (2009) et 1872 (2009), le Conseil de sécurité a déclaré qu'il entendait établir une opération de maintien de la paix des Nations Unies en Somalie pour prendre la suite de l'AMISOM. Dans la même résolution, il a prié le Secrétaire général d'offrir à l'AMISOM un dispositif d'appui logistique des Nations Unies.

9. Pendant la période à l'examen, le Département des opérations de maintien de la paix a continué de diriger et d'administrer 14 opérations de maintien de la paix et l'appui à l'AMISOM, et deux missions politiques spéciales (BINUB et MANUA). Le Département de l'appui aux missions a appuyé ces opérations hors Siège, la BSLB, la liquidation de la MINUEE et 14 autres missions politiques spéciales ou bureaux des Nations Unies.

10. Pendant l'exercice 2008/09, le Secrétariat s'est employé activement à organiser les opérations de maintien de la paix existantes (MINURCAT, MONUC et MINUK) et à acquérir les équipements dont elles avaient besoin, et a veillé à ce que leur calendrier de déploiement soit respecté, compte tenu des modifications importantes apportées à ces opérations. Celles-ci sont particulièrement difficiles à organiser car elles nécessitent une collaboration étroite avec les organisations partenaires. Pour surmonter les problèmes qui se présentaient, il a fallu consacrer beaucoup de temps, d'attention et d'efforts à l'instauration de relations de partenariat efficaces et complémentaires.

## **II. Exécution du budget**

11. Au paragraphe 49 de sa résolution 62/250, l'Assemblée générale a approuvé l'inscription au compte d'appui, pour l'exercice 2008/09, d'un montant de 273 922 800 dollars qui devait notamment servir à financer 1 122 postes temporaires existants et 98 nouveaux postes temporaires et à couvrir les dépenses de personnel et autres dépenses correspondantes. Par la suite, aux sections II et IV de sa résolution 63/262, l'Assemblée a autorisé le Secrétaire général à inscrire au compte d'appui, pour l'exercice 2008/09, au titre des objets de dépense autres que les postes, des crédits additionnels d'un montant total de 8 479 100 dollars, dont 7 050 000 dollars pour le progiciel de gestion intégré et 1 429 100 dollars pour le

nouveau centre informatique principal du bâtiment de la pelouse Nord, au Siège. En conséquence, le montant total des dépenses approuvées pour le compte d'appui pour l'exercice 2008/09 s'est élevé à 282 401 900 dollars.

12. Sur ce montant, 271 963 600 dollars ont été effectivement dépensés, soit un solde inutilisé de 10 438 300 dollars. Pendant la période à l'examen, 15,4 % des postes de la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur et 10,7 % de ceux de la catégorie des agents des services généraux étaient vacants en moyenne, principalement en raison du retard pris dans le recrutement de candidats aux nouveaux postes temporaires.

13. Le solde inutilisé de 10 438 300 dollars représente la différence entre le montant moins important que prévu des dépenses engagées au titre des postes et des autres objets de dépense, en particulier au titre des voyages et des fournitures, services et matériel divers, et le montant supérieur aux prévisions des dépenses engagées au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

14. Comme indiqué au paragraphe 11, l'Assemblée générale, dans sa résolution 63/262, a autorisé le Secrétaire général à inscrire au compte d'appui des dépenses additionnelles d'un montant total maximum de 8 479 100 dollars. Ce montant n'ayant pas été mis en recouvrement auprès des États Membres, le solde inutilisé du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice 2008/09 s'élève à 1 959 200 dollars et correspond à la différence entre le montant initial des ressources approuvées (273 922 800 dollars) et le montant des dépenses effectivement engagées (271 963 600 dollars).

15. S'agissant des postes, le solde non utilisé s'explique par le retard pris dans le recrutement et par le fait que le taux de vacance de postes a été plus élevé que prévu au Département des opérations de maintien de la paix (16,2 % pour la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur et 4,6 % pour la catégorie des agents des services généraux) et au Département de la gestion (20,4 % pour la catégorie des administrateurs et des fonctionnaires de rang supérieur et 10,4 % pour la catégorie des agents des services généraux), ainsi que par le retard pris dans la recherche et le recrutement, au sein du Bureau des services de contrôle interne, de candidats aux postes d'auditeurs résidents nouvellement créés dans les opérations de maintien de la paix.

16. S'agissant des autres objets de dépense, le solde inutilisé dans la catégorie des fournitures, services et matériel divers s'explique essentiellement par le retard pris dans la mise en service du nouveau système d'administration de la justice, qui a commencé le 1<sup>er</sup> juillet 2009, et par les économies réalisées par l'Équipe spéciale d'investigation concernant les achats. En application de la résolution 62/228 de l'Assemblée générale sur le système d'administration de la justice, le montant de 3 843 900 dollars avait été approuvé, mais les dépenses effectivement engagées ont été inférieures, en raison du retard pris dans la mise en service du nouveau système. En ce qui concerne l'Équipe spéciale d'investigation concernant les achats, conformément à la résolution 62/234 de l'Assemblée générale, les ressources nécessaires, estimées à 2 069 800 dollars, ont été inscrites dans la catégorie de dépenses des fournitures, services et matériel divers, mais les dépenses effectivement engagées ont été comptabilisées dans les catégories de dépenses correspondantes.

17. S'agissant encore des objets de dépense autres que les postes, le solde inutilisé s'explique également par le fait que des dépenses n'ont pas été engagées au titre des voyages, principalement en raison : a) de la diminution du nombre de plaintes que le BSCI a reçues des missions hors Siège, lui évitant ainsi des déplacements; b) de la révision à la baisse des ressources nécessaires au titre du programme de voyages, les dotations supplémentaires en personnel proposées n'ayant pas été approuvées par l'Assemblée générale; et c) de la baisse du nombre de voyages effectués par le Département de la gestion au titre des formations – qui s'explique par le retard pris dans la mise en œuvre des activités de formation sur les normes IPSAS dans les missions hors Siège, par le nombre moins élevé que prévu de formations sur la passation de marchés qui ont été dispensées aux personnels des opérations hors Siège et par le fait que les ressources en personnel disponibles pour conduire les programmes de formation sur le VIH/sida étaient limitées – et en raison également de la baisse du nombre de voyages ne s'inscrivant pas dans le cadre d'une formation, des économies ayant été réalisées en regroupant plusieurs activités dans un seul voyage.

18. S'agissant toujours des objets de dépense autres que les postes, le solde inutilisé compense en partie les dépenses, supérieures aux prévisions, engagées dans la catégorie du personnel temporaire (autre que pour les réunions). Ce dépassement s'explique : a) par la prolongation, jusqu'au 30 juin 2009, de six contrats dans le système d'administration de la justice en raison du retard pris dans sa mise en service; et b) par la création de six postes au Bureau de la gestion des ressources humaines en vue de la mise en œuvre de projets pilotes concernant la mobilité et les réseaux professionnels, pour lesquels aucun crédit n'avait été prévu dans le budget.

Tableau 1

**Exécution du budget : récapitulation par catégorie**(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	174 928,7	169 633,6	5 295,1	3,0
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	17 876,6	18 808,4	(931,8)	(5,2)
Consultants	5 721,1	5 819,8	(98,7)	(1,7)
Voyages	13 632,9	12 050,3	1 582,6	11,6
Installations et infrastructures	24 833,5	24 890,0	(56,5)	(0,2)
Communications	2 946,5	3 082,4	(135,9)	(4,6)
Informatique	27 338,7	27 753,1	(414,5)	(1,5)
Services médicaux	116,1	525,1	(409,0)	(352,3)
Services, fournitures et matériel divers	15 007,8	9 400,9	5 606,9	37,4
<b>Total partiel (II)</b>	<b>107 473,2</b>	<b>102 330,0</b>	<b>5 143,2</b>	<b>4,8</b>
<b>Total partiel (I et II)</b>	<b>282 401,9</b>	<b>271 963,6</b>	<b>10 438,3</b>	<b>3,7</b>
III. Recettes provenant des contributions du personnel	26 221,2	25 906,3	314,9	1,2
<b>Total partiel (I à III)</b>	<b>256 180,7</b>	<b>246 057,3</b>	<b>10 123,4</b>	<b>4,0</b>

Tableau 2  
**Autres recettes et ajustements**  
 (En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	2 383,0
Recettes diverses ou accessoires	1 379,4
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	3 332,4
Ajustements sur exercices antérieurs	–
<b>Total</b>	<b>7 094,8</b>

## A. Département des opérations de maintien de la paix

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
89 424,8	87 057,8	425	367

### 1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

#### a) Bureau du Secrétaire général adjoint

**Réalisation escomptée 1.1** : Amélioration des rapports au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays fournisseurs de contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.1 Amélioration de l'image des opérations de maintien de la paix auprès d'interlocuteurs et de groupes ciblés et meilleure connaissance des opérations menées par ces groupes

Tenue de 243 réunions d'information à l'intention de spécialistes, de chercheurs, d'étudiants et d'autres groupes, ainsi que de points de presse trimestriels  
 Réunions à Bruxelles avec le Centre régional d'information des Nations Unies et ses homologues spécialisés dans les communications au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) pour des échanges d'informations sur les moyens de relancer la participation des pays développés fournissant des contingents et d'améliorer à l'avenir la communication avec les interlocuteurs et les groupes ciblés en matière de maintien de la paix

Célébration de la Journée internationale des Casques bleus, le 29 mai 2009, sur le thème : « Les femmes dans le maintien de la paix, une force pour la paix », en vue de rehausser la visibilité et le profil des Nations Unies et du maintien de la paix, ainsi qu'à promouvoir une plus grande participation des femmes aux missions sur le terrain. Le

court-métrage qui a été produit sur ce thème en collaboration avec le Département de l'information a été diffusé via Internet et a reçu plus de 5 000 visites sur YouTube la première semaine. Une page sur la Journée internationale des Casques bleus créée sur Facebook a enregistré plus de 500 inscriptions de membres la première semaine également. Une exposition de photographies a été proposée pendant deux mois aux visiteurs du Siège de l'ONU, dans le cadre du circuit officiel. Les deux affiches composées à cette occasion ont été distribuées dans tous les centres d'information des missions des Nations Unies et dans les pays fournissant des contingents. Le thème de la Journée internationale des Casques bleus a également conduit à l'organisation d'une conférence mondiale destinée à encourager les pays fournissant des effectifs de police à augmenter le nombre de femmes déployées dans les missions de maintien de la paix.

50 reportages, articles et tribunes libres sur le maintien de la paix et les questions connexes ont été publiés dans des organes de presse sur les sites d'actualités du Département de l'information.

1.2 Les pays fournisseurs de contingents sont tenus informés de l'évolution des missions de maintien de la paix.

En collaboration avec le Département de l'information tous les communiqués de presse et les mises à jour pertinentes concernant la situation sur le terrain (par exemple les déploiements de contingents, les activités de sensibilisation) ont été distribués aux missions permanentes à New York ainsi qu'aux médias locaux concernés et aux centres d'information des Nations Unies en vue d'une plus large diffusion.

---

**Réalisation escomptée 2.1** : Mise sur pied et déploiement rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

2.1 Les composantes information des missions de maintien de la paix des Nations Unies sont déployées rapidement et efficacement et disposent des ressources et du personnel nécessaires pour réaliser leurs objectifs de communication stratégique.

Objectif réalisé. Dans le cadre de l'appui à l'AMISOM, la Section des affaires publiques a fourni une assistance technique, élaboré un document de réflexion pour les activités liées à l'information et aux relations publiques, remanié et actualisé la stratégie de communication, préparé le budget et recruté des fonctionnaires de l'information

---

---

**Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix**


---

*Indicateurs de succès prévus*
*Indicateurs de succès effectifs*


---

3.1 La majorité des fonctionnaires interrogés notent une amélioration des activités de communication interne; le personnel est mieux informé des priorités et des positions du Département sur les questions essentielles; il dispose de moyens efficaces de faire part de ses réactions.

L'enquête n'a pu être réalisée en raison de l'absence de spécialiste de la communication interne et parce qu'il a fallu, en priorité à la multiplication des demandes formulées par la presse, s'acquitter des activités de relations avec les médias et de représentation; cependant, des mesures ont été prises pour améliorer et intensifier les activités de communications internes, notamment : utilisation accrue du site intranet du Département sur lequel ont été diffusés 15 discours ou messages des Secrétaires généraux adjoints du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions; publication de 19 thèmes de discussion dans le Forum des soldats de la paix; création de « What's New in Peacekeeping » où sont publiés des messages hebdomadaires; et publication d'articles hebdomadaires sur le site iSeek.

3.2 Les opérations de maintien de la paix s'acquittent des tâches qui leur sont confiées en vertu des résolutions du Conseil de sécurité.

La majorité des objectifs ont été réalisés, tels qu'ils avaient été définis et prescrits par les résolutions du Conseil de sécurité, par exemple : stabilisation de la situation en matière de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo; formation, déploiement et mise en opération du Détachement intégré de sécurité au Tchad; appui au recensement national au Soudan; réalisation des objectifs de déploiement progressif au Darfour; facilitation d'appui politique aux élections en Afghanistan; transition réussie entre le Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone (BINUSIL) et le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone (BINUCSIL), et réduction des effectifs; redéploiement de l'Armée libanaise au Sud-Liban et maintien de la sécurité à la suite de la déclaration d'indépendance du Kosovo. Lorsque les missions ont rencontré des difficultés pour exécuter leur mandat, les États Membres ont été informés et les plans d'opérations ou, dans les cas les plus graves, les mandats eux-mêmes ont été modifiés en conséquence. Les difficultés plus générales en matière d'exécution des mandats ont été recensées dans le document interne « Nouvel horizon » du Département des opérations de maintien de la paix et de l'appui aux missions, pour examen ultérieur avec les États Membres.

---

## b) Bureau des opérations

**Réalisation escomptée 1.1** : Amélioration des rapports au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays fournisseurs de contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.1 Dans ses résolutions, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations relatives à la création de nouvelles opérations de maintien de la paix ou à des modifications à apporter aux opérations existantes.

Objectif réalisé. Le Conseil de sécurité a adopté 8 recommandations apportant de nouveaux ou d'importants ajustements aux opérations de maintien de la paix existantes : la MINURCAT [1861 (2009)]; la MONUC [1843 (2008) et 1856 (2008)]; l'AMISOM [1863 (2009) et 1872 (2009)]; le BINUSIL [1829 (2008)]; la MINUL [1836 (2008)] et la MONUG [1867 (2009)]

**Réalisation escomptée 2.1** : Mise sur pied et déploiement rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

2.1 Les délais fixés par le Conseil de sécurité et ses autres prescriptions relatives à la mise en place de nouvelles missions de maintien de la paix ou à la modification de missions existantes sont respectés.

Objectif réalisé. La planification de 7 missions a été achevée en tenant compte de leurs priorités : BINUB; reconfiguration de la MONUC; appui à l'AMISOM; transfert des responsabilités du BINUSIL au BINUCSIL sous la conduite du Département des affaires politiques; réduction des effectifs et reconfiguration de la MINUK; réduction des effectifs de la MINUL; et arrêt de la MONUG essentiellement après l'exercice considéré (15 juin 2009)

**Réalisation escomptée 3.1** : Efficience et efficacité accrues des opérations de maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Les missions de maintien de la paix établissent des plans d'exécution de leur mandat en se fondant sur le processus révisé de planification intégrée des missions.

Objectif réalisé. 16 plans de mission ont été élaborés conformément aux directives stratégiques reçues, dont 14 pour des opérations de maintien de la paix et 2 pour des missions politiques spéciales.

3.2 La planification et l'exécution de 20 programmes bilatéraux ou multilatéraux sur le terrain sont assurées en coopération avec les partenaires de maintien de la paix.

18 programmes bilatéraux ou multilatéraux sur le terrain ont été planifiés et exécutés : Le BINUB a pris part à des projets afférents au Fonds pour la consolidation de la paix des Nations Unies, ainsi qu'à des projets en commun avec l'Union africaine, l'Union européenne et les organismes des Nations Unies; la MONUC a collaboré à la planification et à l'application de la Stratégie d'appui des Nations Unies à la sécurité et à la stabilisation, ainsi qu'à la mise en œuvre de la résolution 1820 (2009) sur la

prévention de la violence contre les femmes; l'AMISOM et le Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS) ont reçu un appui pour l'organisation de la conférence des donateurs en avril 2009; la MINUL, la MINUT et la MINUSTAH ont collaboré avec les organismes des Nations Unies et les partenaires du maintien de la paix dans les domaines de la réforme de la police, des prisons, de l'état de droit et des systèmes judiciaires; l'ONUCI a contribué à l'appui fourni par le Fonds pour la consolidation de la paix à la facilitation du processus de paix ivoirien; la MINUK a coopéré avec l'Union européenne sur des sujets touchant à la sécurité et l'état de droit; la MINUAD et la MINUS ont travaillé étroitement avec l'Union africaine et d'autres partenaires du maintien de la paix sur des problèmes de sécurité; la MIUAD a collaboré avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour préparer les élections soudanaises, avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) pour faciliter les retours de personnes déplacées et avec le Programme alimentaire mondial et le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies pour exécuter les programmes de livraison de nourriture; la MINUS a coopéré avec les partenaires du maintien de la paix pour organiser le recensement national; la MINURCAT, la MANUA et la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) ont intégré à leurs plans de mission la collaboration avec les partenaires du maintien de la paix.

### c) Bureau des affaires militaires

**Réalisation escomptée 1.1** : Amélioration des rapports au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays fournisseurs de contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

#### *Indicateurs de succès prévus*

1.1 Dans ses résolutions, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations sur les questions militaires, lorsqu'il s'agit de créer des opérations de maintien de la paix ou de modifier des opérations existantes.

#### *Indicateurs de succès effectifs*

Dans 33 de ses résolutions, le Conseil de sécurité a tenu compte des avis militaires spécialisés concernant la prorogation du mandat de toutes les missions de maintien de la paix, l'appui à l'AMISOM et aux missions politiques spéciales.

---

**Réalisation escomptée 2.1** : Mise sur pied et déploiement rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité
 

---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.1 Le nombre d'unités au niveau déploiement rapide du Système de forces et moyens en attente des Nations Unies est porté de 6 en 2006/07 à 10 environ en 2007/08, l'objectif étant fixé à 12 en 2008/09.

Aucune nouvelle unité n'a été annoncée au cours de l'exercice considéré. Les 4 États Membres s'étant engagés à fournir un total de 8 unités pour le niveau déploiement rapide du Système de forces et moyens en attente des Nations Unies demeurent les suivants : la Jordanie, la République de Moldova, la Roumanie et l'Uruguay.

L'indicateur effectif est inférieur aux prévisions en raison du coût d'un engagement au niveau déploiement rapide

---

**Réalisation escomptée 3.1** : Efficience et efficacité accrues de la conduite, de la gestion, de la direction et du soutien des opérations de maintien de la paix
 

---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Toutes les recommandations sur les missions qui sont publiées dans les rapports des composantes militaire ou police des missions de maintien de la paix sont suivies.

Aucune des composantes militaires dans les opérations de maintien de la paix n'a fait l'objet d'une évaluation au cours de l'exercice 2008/09.

---

**d) Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité**


---

**Réalisation escomptée 1.1** : Amélioration de l'information fournie au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des effectifs militaires ou de police, qui doivent pouvoir disposer de toutes les données voulues pour prendre leurs décisions en matière de maintien de la paix
 

---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

1.1 Dans leurs résolutions, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale approuvent toutes les recommandations du Secrétaire général concernant les questions de police

Objectif réalisé. Le Conseil de sécurité a adopté des recommandations relatives aux questions de police pour 6 missions sur le terrain : la MINURCAT, la MONUC, la MINUK, la MINUL, la MINUT et le BANUGBIS.

L'Assemblée générale a approuvé la plupart des recommandations sur le renforcement de la Division de la police (voir résolution 63/287, par. 43).

1.2 Le nombre de pays fournissant des effectifs de police augmente, passant de 91 en 2006/07 à 95 en 2008/09 (objectif : 100 en 2009/10)

Bien que 3 nouveaux pays (l'Équateur, le Paraguay et le Tadjikistan) aient déployé des policiers, le nombre de pays fournissant des effectifs de police a diminué, passant de 93 à 83 au cours de la période considérée, en raison de la réduction des effectifs de la MINUK. 3 réunions générales ont été organisées avec les pays fournissant des effectifs de police et 6 autres, séparément et individuellement, avec des États Membres (Autriche, Israël, Liban, ex-République

<p>1.3 Dans leurs résolutions, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale approuvent toutes les recommandations du Secrétaire général concernant les questions policières, judiciaires et pénitentiaires, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, et la réforme du secteur de la sécurité</p>	<p>yougoslave de Macédoine, République arabe syrienne et Timor-Leste) pour susciter de nouveaux détachements de personnel policier aux opérations de maintien de la paix.</p> <p>Des recommandations concernant les questions judiciaires et pénitentiaires ont été incorporées dans le mandat des 12 missions sur le terrain ci-après : BINUB, MINURCAT, MINUSTAH, MONUC, MANUA, MINUAD MINUK, MINUL, MINUS, MINUT, ONUCI et UNPOS.</p> <p>Des recommandations en matière de désarmement, de démobilisation et de réintégration ont été incorporées au mandat des 6 missions suivantes : BINUB, MINUSTAH, MONUC, MINUS, ONUCI et UNPOS. La MINUAD et la MINUL ont conservé leurs mandats précédents.</p> <p>Des recommandations en matière de réforme du secteur de la sécurité ont été incorporées au mandat des 4 missions suivantes : MINUSTAH, MONUC, ONUCI et BANUGBIS. Le BINUB, la MINUL, la MINUS et la MINUT ont conservé leurs précédents mandats s'agissant de la réforme du secteur de la sécurité et les questions connexes.</p>
<p>1.4 Dans ses résolutions concernant l'établissement ou la modification d'opérations de maintien de la paix, le Conseil de sécurité tient compte des recommandations du Secrétaire général sur la lutte antimines et les restes explosifs de guerre</p>	<p>Des recommandations sur la lutte antimines et les restes explosifs de guerre ont été incorporées au mandat des 4 opérations suivantes : UNFICYP (2 résolutions), MONUC, MANUA et UNPOS.</p>

---

**Réalisation escomptée 2.1 : Mise sur pied et déploiement rapides des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité**

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

<p>2.1 Déploiement de la force de police permanente dans les 7 jours suivant l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité créant la composante police d'une opération de maintien de la paix</p>	<p>Aucune composante police nouvelle n'a été créée au cours de l'exercice considéré. La Force de police permanente a donc continué d'aider les opérations existantes telles que la MINURCAT à renforcer leurs activités policières.</p>
<p>2.2 Le temps nécessaire pour nommer les hauts responsables de la composante police est ramené de 30 jours en 2007/08 à 21 jours suivant l'adoption d'une résolution par laquelle le Conseil de sécurité établit la composante police d'une opération de maintien de la paix (objectif pour 2009/10 : 15 jours).</p>	<p>Les nominations ont été achevées en moins de 25 jours en moyenne. Le résultat légèrement inférieur aux prévisions s'explique par des retards dans la soumission des candidatures et des omissions ou des inexactitudes dans les dossiers de candidature.</p>
<p>2.3 Coordination accrue entre les partenaires des Nations Unies qui s'occupent de planification et de programmation dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité</p>	<p>Objectif réalisé. L'Équipe spéciale interinstitutions pour la réforme du secteur de la sécurité s'est réunie 12 fois au niveau des principaux responsables et au niveau opérationnel pour coordonner la participation aux cellules</p>

de mission intégrées, aux missions d'évaluation interinstitutions et aux activités de sensibilisation et de formation en matière de réforme du secteur de la sécurité, notamment au Népal et au Timor-Leste.

---

**Réalisation escomptée 3.1 : Efficience et efficacité accrues des opérations de maintien de la paix**

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Le Département des opérations de maintien de la paix établit des plans détaillés d'exécution du mandat pour les composantes police et 2 opérations de maintien de la paix les mettent en œuvre (MINUAD et MINURCAT)

À la suite des modifications apportées à la préparation des missions intégrées, les plans d'exécution du mandat ont été remplacés par des cadres stratégiques intégrés. Ces plans d'exécution ne sont donc plus valables pour les composantes police. Au sein de la MINURCAT et de la MINUAD, des objectifs ont été fixés pour les composantes police et intégrés dans des cadres de budgétisation axée sur les résultats

3.2 L'indicateur de l'état de droit établi par l'ONU est appliqué dans 2 opérations de maintien de la paix.

La mise en œuvre du projet de définition d'un indicateur de l'état de droit a débuté en juin 2008. Les retards dans l'application régulière de l'indicateur sont imputables au souhait des gouvernements hôtes des pays pilotes de disposer de plus de temps pour étudier le projet et fournir un appui adéquat. Ce projet, notamment son application pilote en Haïti et au Libéria, doit être achevé avant février 2010.

---

**e) Division des politiques, de l'évaluation et de la formation**

---

**Réalisation escomptée 3.1 : Efficience et efficacité accrues des opérations de maintien de la paix**

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Un système d'apprentissage institutionnel des opérations de maintien de la paix est mis en place, grâce aux informations obtenues à la suite de l'évaluation au Siège des missions, ainsi qu'à la diffusion des politiques, des orientations et des meilleures pratiques aux équipes de planification du Siège et des missions.

Objectif réalisé. Le système d'apprentissage institutionnel des opérations de maintien de la paix a été mis en place pour prendre en compte, échanger et appliquer les enseignements retenus et les pratiques optimales. La politique de partage des connaissances du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions a été améliorée, un nouveau programme plus performant a été mis au point pour les communautés de praticiens, les fonctions du site intranet ont été perfectionnées et une procédure modifiée d'élaboration des directives a été mise en place.

3.2 À partir des enseignements tirés de l'expérience et des pratiques optimales dans les domaines du VIH/sida, de l'égalité des sexes et de la protection de l'enfance, les missions élaborent des politiques et des procédures qu'elles appliquent pour mener à bien leurs activités

Objectif réalisé. Des directives en matière d'égalité des sexes ont été diffusées pour les composantes police des missions (juillet 2008); des documents généraux d'orientation et des notes d'information ont été distribués aux conseillers pour la lutte contre le VIH/sida (octobre 2008); enfin, une politique de protection des enfants

élaborée à partir d'une analyse des expériences sur le terrain et d'une large consultation en interne et entre institutions, a été formulée en juin 2009.

3.3 L'ensemble du personnel de maintien de la paix déployé reçoit une formation appropriée fondée sur des supports de formation standard.

Objectif réalisé. Du matériel pédagogique normalisé, régulièrement révisé et actualisé compte tenu des changements d'orientation et des éléments nouveaux dans le domaine du maintien de la paix, a été mis à la disposition des États Membres et des établissements de formation partenaires, afin de permettre au personnel en tenue déployé de bénéficier d'une formation appropriée. Le Service intégré de formation a en outre assuré régulièrement, tous les 2 mois, une formation préalable au déploiement afin de préparer tous les nouveaux membres du personnel civil de terrain au déploiement de mission.

## 2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>a</sup></i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur proposés	335	281	16,2
Agents des services généraux et catégories apparentées	90	86	4,6

<sup>a</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

## 3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	64 613,2	63 611,2	1 002,0	1,6
II. Objets de dépense autres que les postes				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 135,5	2 156,1	(20,6)	(1,0)
Consultants	810,4	804,4	6,0	0,7
Voyages	5 916,8	5 696,3	220,5	3,7
Matériel, bâtiments	1 082,6	500,5	582,1	53,8
Communications	2 426,6	2 499,9	(73,3)	(3,0)
Informatique	11 340,9	10 674,4	666,5	5,9
Services médicaux	–	–	–	–
Services, fournitures et matériel divers	1 098,8	1 115,0	(16,2)	(1,5)
<b>Total partiel (II)</b>	<b>24 811,6</b>	<b>23 446,6</b>	<b>1 365,0</b>	<b>5,5</b>
<b>Total brut (I et II)</b>	<b>89 424,8</b>	<b>87 057,8</b>	<b>2 367,0</b>	<b>2,6</b>

#### 4. Analyse des écarts<sup>1</sup>

Postes	Écart	
	1 002,0	1,6 %

20. Le solde inutilisé s'explique par un taux de vacance moyen plus élevé que prévu en raison des délais de recrutement aux postes d'administrateur et d'agent des services généraux approuvés et récemment créés, d'où une réduction des dépenses effectivement engagées au titre des traitements, ces économies ayant été en partie annulées par des dépenses communes de personnel plus élevées en raison de la relève des militaires et des agents de police en détachement. Pendant la période à l'examen, le taux de vacance moyen effectif était de 16,2 % pour les postes d'administrateur et de 4,6 % pour les postes d'agent des services généraux et autres catégories; l'écart moindre que prévu (1,6 %) a été en partie contrebalancé par l'imputation de dépenses relatives au personnel temporaire (autre que pour les réunions) aux crédits ouverts au titre des postes vacants.

Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	Écart	
	(20,6)	(1,0 %)

21. Le dépassement est principalement imputable au besoin de pallier l'absence de fonctionnaires en congé de maternité ou de maladie longue durée.

Voyages	Écart	
	220,5	3,7

22. L'économie réalisée s'explique par les facteurs suivants : a) report des visites de fonctionnaires de haut niveau programmées dans les missions pour le dernier trimestre, en raison du changement attendu à la tête du Bureau des affaires militaires en juillet 2009; b) report des visites relatives à la validation des stages de formation préalable au déploiement des militaires et des policiers dans l'attente de l'approbation de la nouvelle politique de formation; et c) l'annulation d'une visite préalable au déploiement pour la MINUAD, en raison de la défection à la dernière minute d'une unité qui devait être mise à disposition par un pays fournissant des contingents. En outre, les visites d'appui technique et de planification des missions ont été moins nombreuses que prévu en raison d'une pénurie de personnel à la Division de la police, et de la décentralisation des services fournis aux États Membres pour sélectionner et recruter le personnel de police et les unités de police constituées destinés aux missions. Le solde non utilisé a été en partie absorbé par le coût des voyages pour participer aux ateliers et aux conférences utiles à la formation de partenariats essentiels et à l'étude d'une stratégie de développement au service d'une doctrine de la police des Nations Unies.

<sup>1</sup> Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	582,1	53,8 %

23. Le solde inutilisé tient principalement à une utilisation moindre des crédits ouverts au titre de l'acquisition de mobilier de bureau pour le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions, elle-même due au fait que l'on manquait de bureaux pour accueillir les titulaires des postes supplémentaires approuvés et de locaux dans lesquels entreposer provisoirement le mobilier de bureau. On a exploité absolument tout l'espace disponible pour pouvoir accueillir les nouvelles recrues.

	<i>Écart</i>	
<b>Communications</b>	(73,3)	(3,0 %)

24. Le dépassement tient principalement aux frais de communication par les réseaux commerciaux encourus au titre de la planification de l'appui à la Mission de l'Union africaine en Somalie, à la MINURCAT et à la MINUS.

	<i>Écart</i>	
<b>Informatique</b>	666,5	5,9 %

25. Le solde inutilisé est principalement imputable aux facteurs suivants : a) le remplacement de 28 serveurs au lieu des 39 qui avaient été budgétés, en raison de l'espace limité dans les locaux actuels du centre informatique et du retard dans la construction du nouveau site; b) le report de l'achat et de l'adaptation sur mesure du logiciel de gestion du risque en raison du transfert du chef de projet et de fonctionnaires clefs au Bureau des technologies de l'information et des communications; c) les tarifs inférieurs aux prévisions des contrats de Services informatiques négociés avec l'UNPOS et les fournisseurs; et d) un niveau de stocks suffisant de pièces détachées et de fournitures pour les besoins du matériel existant.

	<i>Écart</i>	
<b>Services, fournitures et matériel divers</b>	(16,2)	1,5 %

26. Le dépassement tient essentiellement à l'abonnement à un service en ligne fournissant des informations basées sur le profil de l'utilisateur, pour permettre à des organisations multinationales de surveiller les menaces mondiales, de fournir une protection et de prendre des mesures pour y faire face.

## B. Département de l'appui aux missions

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés<sup>a</sup></i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
66 134,5	65 787,0	424	402

<sup>a</sup> Tient compte, conformément à la résolution 63/262 de l'Assemblée générale, du transfert de 10 postes [3 P-4, 4 P-3, 2 P-2/P-1, 1 G(AC)] du Département de l'appui aux missions au Bureau des technologies de l'information et des communications à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

## 1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

### a) Bureau du Secrétaire général adjoint

**Réalisation escomptée 1.1** : Amélioration des rapports faits au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents pour leur permettre de prendre, en toute connaissance de cause, les décisions relatives au maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.1 Observations favorables sur le Département par les États Membres s'agissant en particulier de la réforme des activités de maintien de la paix et de la mise en place de nouveaux moyens permettant de faire face aux besoins nouveaux

Objectif réalisé. Le Comité spécial des opérations de maintien de la paix a constaté les efforts que déploie le Département de l'appui aux missions pour équilibrer le recrutement du personnel. Dans sa résolution 63/286, l'Assemblée générale s'est félicitée que le Secrétaire général ait l'intention de lui présenter des propositions concernant une stratégie mondiale d'appui aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Dans son rapport (A/63/19), le Comité spécial des opérations de maintien de la paix a salué l'action que mène le Groupe Déontologie et discipline au Siège et les équipes de déontologie et de discipline sur le terrain.

1.2 Nombre accru de rapports établis par les États Membres rendant compte des mesures correctives (mesures disciplinaires ou poursuites) prises dans des affaires d'écart de conduite dont ils ont été saisis par le Secrétariat

Objectif réalisé. Le Groupe Déontologie et discipline a reçu 42 notes verbales de missions permanentes d'États Membres à la suite de 141 renvois correspondant à un taux de réponse de 30 % par rapport à la réception de 38 notes verbales en réaction à 155 renvois, soit un taux de réponse de 25 % en 2007/08.

1.3 Consignation d'informations sur les problèmes de déontologie et de discipline rencontrés par le personnel des missions de maintien de la paix dans tous les rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité, le cas échéant

Des informations sur les problèmes de déontologie et de discipline ont été consignés dans 17 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité, sur les missions ci-après : MINURSO, MINUSTAH, MINUL, MINUT, MINUAS, ONUCI et MONUG.

**Réalisation escomptée 3.1** : Efficience et efficacité accrues des opérations de maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Activités et initiatives visant à renforcer le soutien qu'apporte le Siège aux opérations sur le terrain

Objectif réalisé. Lors des visites sur le terrain, on s'emploie à recueillir des recommandations concrètes visant à assurer aux missions le soutien du Siège. Ces recommandations ont été consignées dans les rapports de mission dont l'établissement a été confié à la haute direction du Département de l'appui aux missions et les dispositions nécessaires ont été prises pour les appliquer.

Deux conférences ont été organisées à l'intention de chefs/directeurs chargés de l'appui aux missions au titre de l'examen de la stratégie d'appui du Département visant à améliorer le modèle de services des opérations sur le terrain.

3.2 90 % de tous les nouveaux membres du personnel de maintien de la paix des Nations Unies sont informés, dès leur arrivée dans la zone de la mission, du code de déontologie et de discipline qui y est en vigueur.	Objectif réalisé. 90 % de tous les membres du personnel de maintien de la paix sont informés, dès leur arrivée dans la zone de la mission, du code de déontologie et de discipline qui y est en vigueur.
3.3 Maintien des cas d'allégations graves en deçà des chiffres de 2007 (260 cas)	Le nombre de cas d'allégations d'écart de conduite grave (catégorie I) a légèrement augmenté, pour passer de 260 à 274 en 2007/08. Cette augmentation de 5 % peut être imputable à un certain nombre de facteurs (mécanismes de plainte plus efficaces, sensibilisation accrue de la population locale, etc.).

## b) Bureau du budget et des finances

**Réalisation escomptée 1.1** : Amélioration des rapports faits au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents pour leur permettre de prendre, en toute connaissance de cause, les décisions relatives au maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.1 Accroissement du nombre d'États Membres s'estimant satisfaits de la qualité des documents et des compléments d'information reçus (100 % d'enquêtés)	Réactions positives reçues du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de l'Assemblée générale sur le modèle et la présentation des budgets des opérations de maintien de la paix, de leurs rapports d'exécution et d'autres rapports connexes
---	---

**Réalisation escomptée 3.1** : Efficience et efficacité accrues des opérations de maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Maintien à 6 mois du délai moyen de traitement des demandes de remboursement au titre du matériel appartenant aux contingents (de la réception de la demande certifiée par la Mission à son approbation par le Département)	Objectif réalisé
3.2 Réduction du temps consacré par le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions et le Département des affaires politiques à l'examen des projets de budget définitifs des missions qui reçoivent la visite d'équipes Abacus (2 semaines en 2006/07 à moins d'une semaine en 2007/08 et 2008/09)	<p>Objectif réalisé. Le temps consacré par le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions à l'examen des projets de budget définitifs avant leur soumission au Contrôleur a été inférieur à 2 semaines en moyenne pour 7 des 8 missions qui avaient reçu la visite d'équipes Abacus alors qu'il a été de 4 pour les missions qui n'avaient pas reçu la visite d'équipes Abacus.</p> <p>Objectif non réalisé. Le temps consacré par les Départements des opérations de maintien de la paix et de l'appui aux missions à l'examen de projets de budget définitifs des missions n'a pas pu être réduit pour une visite, des changements dans le mandat de la mission ayant nécessité la révision du budget après sa soumission.</p>

---

**c) Division du personnel**


---

**Réalisation escomptée 2.1** : Mise sur pied et déploiement rapide des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité
 

---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.1 Déploiement d'une mission pleinement fonctionnelle comptant jusqu'à 5 000 personnes dans un délai de 90 jours à partir de la date du mandat arrêté par le Conseil de sécurité

En application de la résolution 1829 (2009) du Conseil de sécurité sur la création du Bureau intégré des Nations Unies en Sierra Leone (BINUSIL), 63 des 73 membres du personnel civil (85,4 %) ont été déployés dans un délai de 90 jours à partir de la date du mandat arrêté.

En application de la résolution 1863 (2009), les services d'appui logistique en faveur de la Mission de l'Union africaine en Somalie (MUAS) ont été créés (janvier 2009); 34 des 204 membres du personnel civil étaient déjà déployés dans un délai de 90 jours à partir de la date d'approbation du budget.

---

**Réalisation escomptée 3.1** : Efficience et efficacité accrues des opérations de maintien de la paix
 

---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

3.3 Taux moyen de vacance de postes ramené à 20 % pour le personnel civil recruté sur le plan international dans les opérations de maintien de la paix, les missions en phase de démarrage, d'expansion ou de liquidation et 15 % pour toutes les autres missions

Le taux moyen de vacance de postes pour le personnel civil recruté sur le plan international dans 25 missions stables a été ramené de 21,6 % au début de l'exercice à 20,8 % au 30 juin 2009. L'objectif n'a pas été atteint car le taux global de rotation du personnel est resté élevé (19,5 %); 9 missions stables avaient un taux de vacance de postes inférieur ou égal à 15 % à la fin de l'exercice considéré.

Le taux moyen de vacance de postes du personnel civil international du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les régions victimes de l'Armée de résistance du Seigneur, de la MINURCAT, du Bureau du Conseiller spécial du Secrétaire général sur Chypre, du Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général sur la région des Grands Lacs, d'appui à l'AMISOM (Mission d'observation militaire de l'Union africaine en Somalie), de la MINUAD, du BINUSIL et du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale était de 38,1 %.

---

---

**d) Division du soutien logistique**


---

**Réalisation escomptée 1.1** : Amélioration des rapports faits au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.1 Les observations au sujet des résultats ont été notées et les recommandations proposées sont communiquées au Cabinet du Secrétaire général adjoint dans un délai de 30 jours.

Objectif réalisé

1.2 La base de données interactive SIG est accessible aux parties prenantes.

Objectif réalisé. Création de bases de données du système d'information géographique qui permettent de reproduire des données entre le Siège et la MINURCAT, la MINURSO, la MINUSTAH, la MONUC, la MINUAD, la FNUOD, la FINUL, la MINUL, la MINUS, la MINUT et l'ONUCI.

---

**Réalisation escomptée 2.1** : Mise sur pied et déploiement rapide des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

2.1 Identification et déploiement de stocks stratégiques pour déploiement rapide et autre matériel logistique dans un délai de 90 jours suivant les mandats définis par le Conseil de sécurité de manière à pouvoir appuyer les équipes qui viennent d'être constituées ainsi que le déploiement initial des contingents et des policiers.

Des stocks stratégiques pour déploiement rapide ont été utilisés pour appuyer le déploiement et assurer le soutien logistique de 12 missions sur le terrain (BONUCA, MINURCAT, MINUSTAH, MONUC, appui à l'AMISOM, MINUAD, FINUL, MINUS/CCI, MINUT, ONUCI, UNPOS et Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale.

La valeur totale des stocks stratégiques pour déploiement rapide utilisés dans ces missions pour appuyer la capacité opérationnelle des contingents et policiers déployés s'élevait à 45,4 millions de dollars.

2.3 Augmentation du nombre de contingents dont la relève est effectuée grâce à l'utilisation des moyens aériens régionaux de soutien (2007/08 : 5 000; 2008/09 : 24 000).

Objectif réalisé. Le nombre de contingents dont la relève est effectuée en utilisant les moyens aériens régionaux de soutien était de 48 917, soit une augmentation d'environ 16 % par rapport aux 42 174 membres de contingents dont la relève avait été effectuée par les mêmes moyens au cours de l'exercice 2007/08. L'augmentation du nombre de contingents s'expliquait par l'utilisation d'appareils de la MINUL pour effectuer des relèves dans la région.

---

**Réalisation escomptée 3.1 : Efficience et efficacité accrues des opérations de maintien de la paix***Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Les budgets des missions de maintien de la paix sont analysés et les questions sont réglées dans un délai de 10 jours.

Objectif réalisé. Les projets de budget et les rapports sur l'exécution des budgets de toutes les missions de maintien de la paix sont soumis pour s'assurer dans un délai de 10 jours que les prévisions de dépenses cadrent avec les hypothèses, les plans et les schémas opérationnels.

3.2 Les visites d'évaluation permettent de réduire le nombre de problèmes de respect des directives par rapport aux exercices antérieurs.

Objectif réalisé. 78 % des recommandations publiées à l'issue des visites d'aide à la sécurité aérienne ont été appliquées par les missions contre 56 % en 2007/08. Diminution donc par rapport à l'exercice antérieur du nombre de cas où le respect des directives fait problème.

3.3 Les missions ont accès à des contrats-cadres valides dont la durée ne doit pas dépasser 365 jours.

Objectif réalisé. Présentation de 23 demandes d'établissement de nouveaux contrats-cadres, dont 14 ont abouti, ce qui porte le nombre total de contrats-cadres d'approvisionnement à 49.

Les missions disposent de plus de 36 contrats-cadres pour les biens et services d'ingénierie, 38 contrats-cadres pour le transport de marchandises et 3 contrats-cadres pour les services du système d'information cartographique et géographique.

**e) Division des technologies de l'information et des communications****Réalisation escomptée 2.1 : Mise sur pied et déploiement rapide des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité***Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

2.3 Établissement de nouveaux liens de communication avec les missions dans un délai de 24 heures suivant la livraison dans la mission du matériel informatique

Objectif réalisé. Connectivité établie à Nairobi et à Entebbe (Ouganda) pour l'appui à l'AMISOM dans un délai de 24 heures.

**2. Ressources humaines : occupation des postes**

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé<sup>a</sup></i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>b</sup></i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	248	231	6,8
Agents des services généraux et des catégories apparentées	176	171	2,8

<sup>a</sup> Tient compte, conformément à la résolution 63/262 de l'Assemblée générale, du transfert de 10 postes [3 P-4, 4 P-3, 2 P-2/P-1, 1 SG (AL)] du Département de l'appui aux missions au Bureau des technologies de l'information et des communications, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

<sup>b</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, par mois.

### 3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	60 351,4	60 067,9	283,5	0,5
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autres que pour les réunions)	2 441,1	2 443,9	7,2	0,3
Consultants	835,0	745,2	89,8	10,8
Voyages	2 456,0	2 526,7	(70,7)	(2,9)
Installations et infrastructure	–	–	–	–
Communications	–	–	–	–
Informatique	–	–	–	–
Services médicaux	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	51,0	13,3	37,7	73,9
<b>Total partiel (II)</b>	<b>5 783,1</b>	<b>5 719,1</b>	<b>64,0</b>	<b>1,1</b>
<b>Total brut (I et II)</b>	<b>66 134,5</b>	<b>65 787,0</b>	<b>347,5</b>	<b>0,5</b>

### 4. Analyse des écarts<sup>1</sup>

Postes	Écart	
	Montant	Pourcentage
	283,5	0,5 %

27. Le solde inutilisé s'expliquait par le retard pris dans le recrutement de candidats aux postes de la catégorie des administrateurs et des services généraux approuvés et nouvellement créés. Les dépenses effectives au titre des traitements et des dépenses communes de personnel ont de ce fait été moins élevées que prévu, en particulier celles liées au recrutement et à l'installation d'administrateurs (prime d'affectation et frais de voyage à l'occasion du recrutement). Pendant la période à l'examen, le taux de vacance moyen effectif était de 6,8 % pour les postes d'administrateur et de 2,8 % pour les postes d'agent des services généraux; l'écart de 0,5 % tient à ce que l'on a appliqué aux ressources nécessaires des abattements pour délais de recrutement plus importants (50 % et 35 % pour les nouveaux postes d'administrateur et d'agent des services généraux, respectivement). Le solde inutilisé a aussi été en partie contrebalancé par l'imputation de dépenses relatives au personnel temporaire (autre que pour les réunions) aux crédits ouverts au titre des postes vacants.

Consultants	Écart	
	Montant	Pourcentage
	89,8	10,8 %

28. Les dépenses ont été inférieures aux prévisions en raison de la décision qui a été prise de concevoir le modèle de matériel pour la défense des périmètres au niveau interne et de reporter l'examen du modèle d'activité relatif aux rations en

raison du dépassement des montants soumissionnés au titre de la fourniture de services de consultant par rapport aux ressources prévues. À défaut de procéder à une évaluation des rations, il est prévu de faire établir par le personnel en poste sur le terrain un manuel concernant les rations au cours de l'exercice 2009/10. Le solde inutilisé a été en partie contrebalancé par les dépenses supplémentaires occasionnées par la formation fournie à 30 membres du personnel au Siège, compte tenu de la nécessité pour les nouvelles opérations de maintien de la paix de disposer de services de soutien logistique plus sophistiqués.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages</b>	(70,7)	(2,9 %)

29. Les dépenses ont été plus élevées que prévu principalement en raison des visites de familiarisation que la nouvelle Secrétaire générale adjointe à l'appui aux missions a effectuées dans diverses missions de maintien de la paix, du séminaire organisé par le Secrétaire général en août 2008 et de la nécessité pour la Secrétaire générale adjointe de se faire représenter à diverses réunions telles que la réunion plénière des groupes de travail en Suisse, la réunion du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, des réunions avec des responsables gouvernementaux à Washington et la réunion du Groupe directeur du Réseau interorganisations en France. Les dépenses ont également été plus élevées que prévu parce qu'il a fallu envoyer d'autres représentants à la réunion du Comité de coordination entre l'Administration et le personnel à Nairobi et que l'atelier prévu à l'intention du personnel de direction en informatique et télématique s'est tenu à Entebbe (Ouganda) au lieu de Brindisi (Italie). Les dépassements de crédit ont été limités au maximum en partie grâce aux efforts faits pour réduire les coûts en regroupant les voyages effectués dans la même région.

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	37,7	73,9 %

30. La diminution des dépenses s'explique par le fait que les postes vacants n'avaient pas fait l'objet de publicité externe et que leur classement ou reclassement avait conduit à des retards dans le recrutement de candidats destinés à les pourvoir.

## C. Département de la gestion

(En milliers de dollars des États-Unis. L'exercice budgétaire court du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés<sup>a</sup></i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
76 476,7	71 947,7	202	170

<sup>a</sup> Comprend 2 postes [1 P-2, 1 GS (1<sup>re</sup> classe)] dont le transfert de la Division de l'informatique au Bureau des technologies de l'information et des communications à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 a été approuvé en application de la résolution 63/262 de l'Assemblée générale.

## 1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

### a) Bureau du Secrétaire général adjoint

**Réalisation escomptée 1.1** : Amélioration des rapports faits au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays fournisseurs de contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.1. Expression par les États Membres de leur satisfaction des services fournis par le secrétariat de la Cinquième Commission et du Comité du programme et de la coordination

Les 69 représentants qui ont répondu au questionnaire distribué à tous les représentants à la Cinquième Commission ont donné une appréciation favorable.

**Réalisation escomptée 3.1** : Accroissement de l'efficacité et de l'efficacités des opérations de maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

3.1. 95 % des projets d'appui à la gestion exécutés répondent aux attentes en matière d'efficacité et de bon fonctionnement des opérations de maintien de la paix.

Objectif réalisé

3.2. Les rapports des Commissions paritaires de recours et des Comités paritaires de discipline sont présentés dans les 30 jours suivant la fin des délibérations.

79 % des rapports des Commissions paritaires de recours et 11 % des rapports des Comités paritaires de discipline sont présentés dans les 30 jours suivant la fin des délibérations. La présentation des rapports terminés a été retardée par le démarrage de cinq projets sur le terrain et les négociations prolongées concernant le nombre accru d'affaires disciplinaires portant sur des membres de la MINUSTAH.

3.3. Les conseils de la Liste donnent suite, dans les délais prescrits pour les différentes affaires, soit entre 30 et 90 jours, à toutes (100 %) les demandes d'avis et de représentation juridiques émanant du personnel.

Objectif réalisé. La totalité des 331 affaires soumises ont été traitées dans les délais prescrits.

3.4. Diminution de 10 % des délais dans le traitement des dossiers du Comité des marchés du Siège, qui sont ramenés de 8,25 à 7,25 jours (2007/08 : 8,25 jours; 2008/09 : 7,25 jours)

Objectif réalisé. Diminution de 30 % des délais dans le traitement des dossiers, qui sont ramenés de 8,3 à 5,5 jours réalisée en modifiant le processus interne d'établissement des procès-verbaux

3.5. Augmentation de 30 % du nombre d'agents du maintien de la paix qui reçoivent un certificat attestant d'une formation sur les activités des comités locaux des marchés, qui est porté de 200 à 260 personnes (2006/07 : 0; 2007/08 : 200; 2008/09 : 260)

Objectif réalisé. Augmentation de 38 % du nombre d'agents du maintien de la paix qui ont reçu un certificat attestant d'une formation sur les activités des comités locaux des marchés, qui est porté à 275 personnes

---

**b) Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité**


---

**Réalisation escomptée 1.1** : Amélioration des rapports faits au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

---

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

---

**Division de la comptabilité**

1.1. Opinion favorable du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU sur les états financiers des opérations de maintien de la paix

L'opinion des commissaires aux comptes n'a pas encore été émise, mais le rapport d'audit devrait être publié d'ici la fin de janvier 2010.

1.2. Présentation des états financiers au Comité des commissaires aux comptes dans les trois mois suivant la fin de l'exercice

Les états financiers pour l'exercice 2008/09 ont été publiés le 1<sup>er</sup> octobre 2009.

1.3. Présentation de rapports mensuels sur l'état des contributions avant la fin du mois suivant le mois considéré

Les rapports ont été présentés pour tous les mois avant la fin du mois suivant le mois considéré, sauf dans les cas de retard d'un mois survenus pour juillet et décembre en rapport avec les apurements de comptes.

**Division du financement des opérations de maintien de la paix**

1.4. Respect absolu de la date limite de présentation des rapports (100 % des rapports) au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences, soit le 31 décembre 2008 pour les missions en cours soumises au cycle normal d'établissement du budget et le 28 février 2009 pour les missions terminées, le compte d'appui et la Base de soutien logistique des Nations Unies

Sur les 35 rapports pour les missions en cours, la totalité des 15 rapports sur l'exécution du budget, 10 prévisions de dépenses et 5 rapports complémentaires ont été soumis avant la date limite de présentation (révisée).

La présentation des prévisions de dépenses relatives à la MINURCAT, la MONUC et la MINUK a été retardée du fait des décisions pertinentes prises par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité durant leur préparation qui ont fait qu'il a fallu leur apporter des révisions substantielles.

Les rapports pour les missions terminées et les rapports d'exécution du budget pour la Base de soutien logistique des Nations Unies et le Compte d'appui ont été présentés avant la date limite. Les prévisions de dépenses relatives au compte d'appui et à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi ont été présentées après la date limite du fait des consultations approfondies qu'elles ont nécessité.

1.5. Appréciation favorable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de l'Assemblée générale sur la structure et la présentation des projets de budget, des rapports sur l'exécution du budget et des autres documents présentés

Appréciation favorable de la qualité et de la présentation des rapports, comme indiqué dans les rapports du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/63/746, par. 3 et 10 à 13, et Add. 4, par. 13, Add. 8, par. 19, et Add. 16, par. 24)

---

**Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficacités des opérations de maintien de la paix***Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs***Division de la comptabilité**

- |  |   |
|--|---|
| 3.1. Traitement des demandes de paiement en faveur des pays fournisseurs de contingents dans les délais prescrits et conformément aux instructions communiquées par les États Membres  | Objectif réalisé. Demandes de paiement au titre des contingents et du matériel appartenant aux contingents traitées trimestriellement   |
| 3.2. Traitement de 90 % des paiements du Siège au personnel international des missions dans les 30 jours ouvrables qui suivent la réception des justificatifs requis   | <p>Traitements : tous les traitements ont été versés à temps.</p> <p>73 % des demandes d'indemnités de départ ont été traitées dans le délai de 30 jours ouvrables.</p> <p>Le pourcentage a été inférieur à cause d'une augmentation du nombre de demandes d'indemnités.</p> <p>60 % des demandes d'indemnités pour frais d'études ont été traitées dans un délai de 30 jours ouvrables.</p> <p>Le pourcentage a été inférieur à cause du travail nécessaire pour mettre en œuvre les arrangements contractuels relatifs aux ressources humaines concernant le traitement des états de paie entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2009.</p> |
| 3.3. Traitement de 90 % des paiements des factures aux fournisseurs et des demandes de remboursement des frais de voyage pour le personnel dans les 30 jours ouvrables suivant la réception des justificatifs requis   | <p>Objectif réalisé. 89 % des paiements des factures aux fournisseurs traités dans les 30 jours ouvrables</p> <p>95 % des demandes de remboursements des frais de voyage traitées dans les 30 jours ouvrables</p>   |
| 3.4. Envoi de 95 % des communications adressées aux États Membres concernant les contributions dans les 30 jours suivant l'adoption des résolutions et la réception des instructions pertinentes arrêtées par la Division du financement des opérations de maintien de la paix | Objectif réalisé. Toutes les communications adressées aux États Membres concernant les contributions ont été envoyées dans les délais prévus.   |

**Division du financement des opérations de maintien de la paix**

- |  |  |
|--|--|
| 3.5. Sommes dues au titre des contingents et des unités de police constituées limitées à 3 mois de dépenses de maintien de la paix | Au 30 juin 2009, les sommes dues au titre des contingents et des unités de police constituées ont été limitées à trois mois de dépenses de maintien de la paix pour trois missions en cours (MINUAD, FNUOD et FINUL). Ces mêmes sommes ont été limitées à six mois pour neuf missions en cours (MINURCAT, MINUSTAH, MONUC, MINUAD, FNUOD, FINUL, MINUL, MINUS et ONUCI), tandis qu'elles ont dépassé six mois pour les quatre dernières missions (MINURSO, UNFICYP, MINUK et MINUT) parce que leur situation de trésorerie était précaire. |
|--|--|

- 3.6. Pourcentage accru des clients interrogés dans le cadre de questionnaires de satisfaction qui jugent au moins « bons » ou « très bons » les conseils fournis par la Division du financement des opérations de maintien de la paix à propos des politiques et procédures budgétaires
- Aucune enquête de satisfaction n'a été effectuée pour la Division du financement des opérations de maintien de la paix. Pour le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, une enquête sur les services fournis aux opérations de maintien de la paix en 2008 a été effectuée par des consultants externes en février 2009 en réponse à une demande de l'Assemblée générale tendant à ce qu'un rapport d'ensemble sur l'évolution du compte d'appui lui soit soumis; 90 % des clients interrogés dans le cadre de cette enquête ont indiqué que l'appui fourni était rapide et vaste, et 63 % que l'appui fourni était systématiquement utile, s'améliorait régulièrement ou avait été récemment amélioré.
- 3.7. Taux d'exécution du budget représentant 95 % des crédits ouverts
- Objectif réalisé. Taux d'exécution du budget représentant en moyenne 97 % des crédits ouverts pour 16 opérations de maintien de la paix, la Base de soutien logistique de Brindisi et le compte d'appui

### Trésorerie

- 3.8. Rendement de la trésorerie commune du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix égal ou supérieur au taux des bons du Trésor des États-Unis à 90 jours, pour les placements en dollars des États-Unis, et à l'indice EONIA pour les placements en euros (indices de référence ONU)
- Le taux de rendement des placements a été supérieur au taux de référence (2,89 % contre 0,53 %).
- Traitement de la totalité des demandes de paiement pour les missions de maintien de la paix dans les deux jours ouvrables suivant leur réception
- Objectif réalisé

### Service de l'informatique financière

- 3.9. La totalité des besoins opérationnels relatifs au maintien de la paix du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité sont pris en compte dans la mise en œuvre des projets relatifs à l'adoption des Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et à la mise en place du progiciel de gestion intégré.
- Objectif non réalisé. Dans l'attente de l'application des normes IPSAS et de l'utilisation du progiciel de gestion intégré
- 3.10. Disponibilité à 95 % de l'assistance technique pour les utilisateurs
- La disponibilité jusqu'à 95 % de l'assistance technique a été assurée en mettant en œuvre des ressources d'appui technique constituées par des groupes techniques regroupés au sein du Service de l'informatique financière.
- 3.11. Pourcentage accru des clients interrogés dans le cadre de questionnaires de satisfaction qui jugent au moins « bons » ou « très bons » les services fournis et la facilité d'accès à l'information financière
- Objectif réalisé. Les réponses au questionnaires de satisfaction ont été positives.

### c) Bureau de la gestion des ressources humaines

#### Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'efficacités des opérations de maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

#### Division de la formation et du perfectionnement

3.1. Réactions favorables du Département des opérations de maintien de la paix et des missions au sujet de la qualité des services fournis par la Division

Réactions favorables des coordonnateurs des missions chargés de la formation sur la réunion du programme de préparation aux missions qui s'est tenue en juin 2009

#### Division du recrutement et des affectations

3.2. Réactions favorables du Département des opérations de maintien de la paix et des missions au sujet de la qualité des services fournis par la Division

Réactions favorables sur les visites de contrôle effectuées à la MINURSO, la MINUL et l'ONUCI

#### Division des politiques et de la planification stratégique

3.3 Exécution des plans d'action ressources humaines dans les missions, suivi des résultats obtenus et établissement de rapports à ce sujet

Appui fourni régulièrement au Département de l'appui aux missions et au Département des opérations de maintien de la paix pour leur permettre de renforcer leur capacité de gestion des ressources humaines, et suivi des actions entreprises. Plans d'action ressources humaines de toutes les missions exécutés

3.4 Contrôle de l'exercice des pouvoirs délégués en matière de gestion des ressources humaines par le Département de l'appui aux missions et le Département des opérations de maintien de la paix

Visites de contrôle sur place effectuées à la MINURSO, la MINUL et l'ONUCI

Dans le cadre de la réforme des arrangements contractuels de l'ONU, un examen approfondi de la délégation de pouvoirs au Département de l'appui aux missions et au Département des opérations de maintien de la paix a été effectué pour rationaliser et mettre en œuvre cette délégation de pouvoirs conformément aux nouvelles règles. De nouvelles modalités de délégation de pouvoirs sont à l'étude et seront mises en œuvre au début de l'exercice 2009/10.

3.5 Réalisation d'une enquête globale sur les conditions d'emploi du personnel recruté sur le plan national selon un cycle de quatre ans au maximum ou en fonction des besoins

Enquête globale sur les conditions d'emploi réalisée dans quatre opérations de maintien de la paix (MONUC, FINUL, MINUT et MONUG)

#### Division des services médicaux

3.6 Traitement le jour même de toutes les demandes d'évacuation sanitaire et de classement médical pour un déploiement d'urgence présentées par les missions

Objectif réalisé. 655 demandes d'évacuation sanitaire émanant de diverses missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales et 1 970 demandes de classement médical d'urgence ont été traitées.

3.7 Examen médical, y compris de la santé mentale, avant le départ dans une mission et au retour (36 % en 2006/07 et 50 % en 2007/08 et 2008/09)

Objectif réalisé. 64 % du personnel du Siège de l'ONU se rendant dans des missions de maintien de la paix ont répondu à toutes les demandes d'examen médical avant le départ et au retour, y compris 1 385 consultations visant à obtenir des conseils avant de voyager, 186 examens dans le service médical interne et 229 consultations de santé mentale.

#### d) Bureau des services centraux d'appui

**Réalisation escomptée 1.1** : Amélioration des rapports faits au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

#### Section des archives et des dossiers

1.1 Documents archivés concernant l'ensemble des missions en cours de liquidation que l'Organisation, les États Membres et le public peuvent consulter au Siège.

Objectif réalisé. Au cours de la période considérée, 1 566 mètres linéaires d'archives ont été reçus de missions en cours de liquidation (ONUB, MINUEE) et d'une mission dont les effectifs ont été réduits (MINUK).

**Réalisation escomptée 3.1** : Accroissement de l'efficacité et de l'efficacé des opérations de maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

#### Section des archives et des dossiers

3.1 45 % des missions de maintien de la paix appliquent des politiques, des outils et des normes techniques types pour la gestion des dossiers; objectif pour 2008/09 : 50 %

Sur la base de l'information en retour concernant les missions fournie lors d'un atelier de formation organisé en avril 2009 à la Base de soutien logistique de Brindisi par 21 participants appartenant à 16 missions, on estime que 50% des missions de maintien de la paix appliquent la politique de classement et d'archivage des dossiers.

Le Bureau des technologies de l'information et des communications a choisi Documentum comme logiciel de gestion des archives sur support papier et électroniques dans le cadre des opérations de maintien de la paix.

La Section des archives et des dossiers détermine quelles sont les infrastructures nécessaires au plan de la technique et des politiques pour les missions de maintien de la paix, de façon à ce que le déploiement de la technologie soit conforme aux normes agréées en matière de tenue des dossiers.

#### Service de la gestion des installations

3.2 Réactions favorables lors des enquêtes menées par le Département des opérations de maintien de la

Objectif réalisé. 87 % des personnes ayant répondu au questionnaire de satisfaction envoyé aux missions sur le

paix, le Siège et les missions sur le terrain en ce qui concerne l'acheminement du courrier (2007/08 : 80 %; 2008/09 : 85 %; objectif pour 2009/10 : 87 %)

terrain sur la qualité et l'efficacité du service de la valise diplomatique depuis le Siège de l'ONU ont jugé celui-ci très bon.

Objectif réalisé. 88 % des personnes ayant répondu au questionnaire de satisfaction envoyé au Département des opérations de maintien de la paix ont jugé que le service de messenger était très bon.

### Division des achats

3.3 Augmentation (200 personnes) du nombre de fournisseurs de pays en développement et de pays en transition

A examiné 546 demandes d'enregistrement émanant de fournisseurs de pays en développement et de pays à économie en transition dont 92 ont été traitées et pleinement enregistrées.

3.4 500 demandes d'agrément de fournisseurs traitées dans un délai de 3 mois

2 180 demandes d'enregistrement ont été examinées durant la période considérée et à l'issue de cet examen, 381 nouveaux fournisseurs ont été pleinement enregistrés.

### Division de l'informatique

3.5 Maintien de la disponibilité à 99 % de l'infrastructure informatique mise à la disposition de toutes les missions de maintien de la paix

Des services d'appui au réseau local et au centre de données et des moyens d'accès à distance ont été fournis aux missions en maintenant un temps de bon fonctionnement de 99 %.

### Section des voyages et des transports

3.6 Réactions favorables dans les enquêtes sur les utilisateurs des services de voyage et de transport : 80 % des utilisateurs interrogés jugent les services « bons » en 2008/09, contre 75 % en 2006/07; objectif 2009/10 : 85 %

Objectif réalisé. 80 % des utilisateurs interrogés ont jugé les services en question satisfaisants.

## 2. Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie de personnel	Effectifs autorisés	Nombre moyen	
		de postes occupés	Taux de vacance (en pourcentage) <sup>a</sup>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur proposés	115	92	20,4
Agents des services généraux et catégories apparentées	87	78	10,4

<sup>a</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

### 3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	27 907,4	26 091,0	1 816,4	6,5
II. Autres objets de dépenses				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	5 141,1	5 740,7	(599,6)	(11,7)
Consultants	2 827,5	1 012,2	1 815,3	64,2
Voyages	2 048,2	1 491,7	556,5	27,2
Installations et infrastructures	23 699,5	23 743,0	(43,5)	(0,2)
Communications	364,0	386,5	(22,5)	(6,2)
Informatique	3 025,3	4 774,8	(1 749,5)	(57,8)
Services médicaux	115,0	523,5	(408,5)	(355,2)
Services, fournitures et matériel divers	11 348,7	8 184,3	3 164,4	27,9
<b>Total partiel (catégorie II)</b>	<b>48 569,3</b>	<b>45 856,7</b>	<b>2 712,6</b>	<b>5,6</b>
<b>Total brut (catégories I et II)</b>	<b>76 476,7</b>	<b>71 947,7</b>	<b>4 529,0</b>	<b>5,9</b>

### 4. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	Écart	
<b>Postes</b>	1 816,4	6,5 %

31. Le solde inutilisé s'explique par les délais de recrutement aux postes d'administrateur et d'agent des services généraux approuvés et récemment créés, d'où une réduction des dépenses effectivement engagées au titre des traitements et des dépenses communes de personnel, notamment au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité. Pendant la période à l'examen, le taux de vacance moyen effectif était de 20,4 % pour les postes d'administrateur et de 10,4 % pour les postes d'agent des services généraux; l'écart de 6,5 % tient à ce que l'on a appliqué un taux de vacance de postes prévu au budget de 8 % et de 4,5 % pour les postes d'administrateur et d'agent des services généraux, respectivement, et de 50 % et 35 % pour les nouveaux postes d'administrateur et d'agent des services généraux, respectivement.

	Écart	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	(599,6)	(11,7 %)

32. Le dépassement tient principalement à la prolongation de trois mois, jusqu'au 30 juin 2009, de six postes au sein du système de l'administration de la justice à la suite du retard intervenu dans la mise en œuvre du nouveau système; à la nécessité de créer six postes pour une durée de six mois au Bureau de la gestion des ressources humaines du fait de la mise en œuvre du projet pilote relatif à la mobilité

et aux réseaux professionnels; et à la nécessité de créer deux postes de fonctionnaire des achats pour six mois à la Division des achats en vue d'apporter un appui aux opérations d'achat complexes à la MINURCAT et à la MINUAD. Le dépassement a été compensé en partie par une réduction des dépenses effectivement engagées à la Division de la comptabilité s'expliquant par les difficultés rencontrées pour trouver des candidats qualifiés pour les postes de comptable et de comptable assistant et le retard intervenu dans le recrutement de spécialistes des normes comptables internationales du secteur public, ainsi que par le report de la mise en œuvre desdites normes en vue de coordonner les activités de la Division avec le projet PGI.

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants</b>	1 815,3	64,2 %

33. Le solde inutilisé s'explique principalement par la non-utilisation des crédits ouverts d'une part au titre des services de consultants pour l'analyse des nouvelles politiques comptables et la formulation de recommandations connexes dans le cadre des préparatifs liés à l'adoption des normes comptables internationales du secteur public, de l'autre au titre de la formation correspondante à l'échelle du système dans les missions de maintien de la paix, cela étant dû au retard intervenu dans la mise en œuvre des normes.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages</b>	556,5	27,2 %

34. Le solde inutilisé tient principalement à la réduction des frais de voyage au titre de la formation dans les divisions suivantes : a) Division de la comptabilité, du fait du retard intervenu dans la mise en œuvre des normes comptables internationales du secteur public; b) Division des achats, du fait du nombre moins élevé que prévu des sessions de formation à la passation de marchés pour le personnel sur le terrain; c) Division de la formation et du perfectionnement, du fait des ressources limitées en personnel pour conduire les programmes de formation au VIH/sida; et d) Division des politiques et de la planification stratégique, du fait des économies réalisées en regroupant plusieurs tâches durant un même voyage.

	<i>Écart</i>	
<b>Informatique</b>	(1 749,5)	(57,8 %)

35. Le dépassement tient principalement aux dépenses afférentes à la mise au point du système de gestion des aptitudes, suite à la décision tendant à remplacer le fournisseur par un autre, ce qui a conduit à restituer les crédits qui avaient été autorisés durant l'exercice 2007/08. Le budget de 2008/09 comprenait des crédits d'un montant de 620 000 dollars pour la mise au point du système de gestion des aptitudes, mais du fait du remplacement du fournisseur, les dépenses engagées se sont élevées à 2,3 millions de dollars.

	<i>Écart</i>	
<b>Services médicaux</b>	(408,5)	(355,2 %)

36. Le dépassement tient principalement aux dépenses afférentes au remplacement non prévu au budget du matériel de radiologie numérique ainsi qu'au passage à un nouveau médicament prescrit aux voyageurs au titre de la prophylaxie antipaludique, suivant la recommandation de l'Organisation mondiale de la Santé.

	<i>Écart</i>	
<b>Services, fournitures et matériel divers</b>	3 164,4	27,9 %

37. Le solde inutilisé s'explique principalement par le retard intervenu dans la mise en œuvre du nouveau système d'administration de la justice, qui a commencé le 1<sup>er</sup> juillet 2009. En application de la résolution 62/228 de l'Assemblée générale sur le système d'administration de la justice, un montant de 3 843 900 dollars a été approuvé, calculé sur la base des accords de participation aux coûts entre les opérations de maintien de la paix et les fonds et programmes de l'ONU. Le solde inutilisé a été en partie compensé par des dépenses plus élevées que prévu à cause des paiements versés au titre de l'assurance maladie après la cessation de service du fait du nombre accru de participants et de l'augmentation des primes.

## D. Bureau des services de contrôle interne

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
26 879,2	23 583,7	109	72

### 1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

**Réalisation escomptée 1.1** : Amélioration des rapports présentés au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.1 Accueil favorable réservé aux rapports du BSCI par l'Assemblée générale, la Cinquième Commission et le Comité spécial des opérations de maintien de la paix

Pendant la deuxième partie de la reprise de sa soixante-troisième session, l'Assemblée générale a examiné les rapports suivants du BSCI et en a pris acte : a) l'audit de l'application de mesures extraordinaires à la MINUAD (A/63/668 et Add.1) et b) l'audit de la structure du Secrétariat chargée de gérer et d'appuyer les opérations de maintien de la paix (A/63/837). L'Assemblée générale a également pris acte du rapport du Bureau consacré à l'évaluation de programme sur le travail accompli et les résultats obtenus par l'ONUCI (A/63/713), et a prié le Secrétaire général de veiller à ce que les recommandations y formulées soient mises en œuvre intégralement.

---

**Réalisation escomptée 3.1 : Accroissement de l'efficacité et de l'utilité des efforts déployés pour conduire, gérer, diriger et appuyer les opérations de maintien de la paix**


---

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Acceptation de 60 % des recommandations issues de l'inspection et de l'évaluation (2007/08 : 25 %; 2008/09 : 60 %)

Objectif atteint. 90 % des recommandations issues d'inspections et d'évaluations ont été acceptées.

Le fait que le pourcentage est plus élevé que prévu peut s'expliquer par l'abandon des inspections et examens de portée limitée au profit d'évaluations de plus large portée et axées sur les résultats.

3.2 Amélioration du traitement des cas de vol, d'abus de confiance, de contrebande, de corruption et d'autres formes de manquement aux normes de conduite, ainsi que de gaspillage, d'excès de pouvoir et de mauvaise gestion; augmentation du nombre d'examen (2007/08 : 410; 2008/09 : 440)

Au total, 378 questions concernant les opérations de maintien de la paix ont été examinées.

Des instructions permanentes révisées ont été publiées en mars 2009 en vue d'améliorer le traitement de ces affaires. Ce chiffre est inférieur aux prévisions du fait de la baisse du nombre d'allégations reçues des missions de maintien de la paix.

3.3 Augmentation du nombre de notifications et de renvois d'affaires de fraude et d'autres fautes professionnelles, ainsi que de gaspillage, d'abus de pouvoir et de mauvaise gestion (2007/08 : 16 notifications et 130 renvois; 2008/09 : 18 notifications et 135 renvois)

73 notifications et 105 renvois d'affaires ont été enregistrés.

Le nombre de renvois a été supérieur aux prévisions en raison de l'augmentation du nombre de demandes reçues par la Division des enquêtes.

3.4 Augmentation du nombre de séances de formation aux techniques d'enquête de base à l'intention des directeurs de programme visant à leur permettre de traiter les cas sans gravité de manquement aux normes (2007/08 : aucun; 2008/09 : 2 séances de formation)

Objectif atteint. 3 séances (novembre 2008, avril 2009 et mai 2009) de formation aux techniques d'enquête dans le domaine du harcèlement sexuel ont été organisées au Siège (25 participants appartenant au Département des opérations de maintien de la paix et au Département de l'appui aux missions à chaque séance).

1 séance (mai 2009) de formation aux techniques d'enquête dans le cadre du harcèlement sexuel a été organisée à la MINUT (20 participants).

3.5 Augmentation du nombre de recommandations concernant le renforcement du contrôle interne et l'atténuation des risques (2006/07 : 309 recommandations; objectif 2008/09 : 325 recommandations)

Objectif atteint. 341 recommandations concernant le renforcement du contrôle interne et l'atténuation des risques ont été faites.

3.6 Acceptation de 95 % des recommandations formulées par la Division de l'audit interne (2006/07 : 98 %; 2008/09 : 95 %)

Objectif atteint. 98 % des 755 recommandations formulées pendant la période considérée ont été acceptées.

---

## 2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>a</sup></i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur proposés	74	52	29,2
Agents des services généraux et des catégories apparentées	35	20	43,6

<sup>a</sup> D'après le nombre de postes pourvus et le nombre de postes prévus, mois par mois.

## 3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	13 491,6	12 157,8	1 333,8	9,9
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	7 743,5	8 138,2	(394,7)	(5,1)
Consultants	504,9	872,0	(367,1)	(72,7)
Voyages	2 125,2	1 448,3	676,9	31,9
Installations et infrastructure	25,4	619,4	(594,0)	–
Communications	73,9	131,1	(57,2)	(77,4)
Informatique	547,9	170,6	377,3	68,9
Services médicaux	1,1	1,6	(0,5)	(45,5)
Fournitures, services et matériel divers	2 365,7	44,7	2 321,0	98,1
<b>Total partiel (II)</b>	<b>13 387,6</b>	<b>11 425,9</b>	<b>1 961,7</b>	<b>14,7</b>
<b>Total brut (I et II)</b>	<b>26 879,2</b>	<b>23 583,7</b>	<b>3 295,5</b>	<b>12,3</b>

## 4. Analyse des écarts<sup>1</sup>

<b>Postes</b>	<i>Écart</i>	
	1 333,8	9,9 %

38. Le solde inutilisé s'explique par : le retard enregistré dans la recherche et le recrutement de candidats remplissant les conditions prévues dans les avis de vacance de poste, en particulier pour ce qui est de pourvoir les nouveaux postes d'auditeur résident au sein des opérations de maintien de la paix; des mouvements de personnel dus à des démissions, des promotions ou des transferts dans d'autres départements, ainsi qu'à la fermeture du Bureau de l'Auditeur résident de la MINUEE, son mandat ayant expiré le 31 juillet 2008; le report du recrutement d'enquêteurs résidents jusqu'à ce que la restructuration de la Division des enquêtes soit terminée. Le montant inutilisé a été en partie annulé par l'augmentation des dépenses communes de personnel, en particulier de celles liées à l'attribution des

postes vacants (frais de voyage occasionnés par le recrutement, primes d'affectation et de réinstallation).

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	(394,7)	(5,1 %)

39. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les dépenses relatives à la poursuite des activités de l'Équipe spéciale d'investigation concernant les achats jusqu'au 31 décembre 2008. Conformément à la résolution 62/234 de l'Assemblée générale, les crédits alloués à l'Équipe spéciale ont été répartis entre le budget du Département des opérations de maintien de la paix (85 %) et le budget ordinaire (15 %). Les dépenses prévues de l'Équipe spéciale d'investigation au titre du maintien de la paix pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2008, dont le montant total était estimé à 2 069 800 dollars, ont été inscrites à la rubrique Fournitures, services et matériel divers, alors que les dépenses effectives ont été enregistrées dans les catégories de dépenses correspondantes. Le dépassement de crédits s'explique également par des dépenses non prévues au budget entraînées par l'engagement, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2009, de 12 agents temporaires (6 P-4, 4 P-3, 2 P-2) dans l'Équipe de transition de la Division des investigations, partiellement compensées par le retard enregistré dans la recherche et le recrutement de candidats destinés à pourvoir, notamment, les postes d'enquêteur des missions de maintien de la paix et dans les centres d'activité.

	<i>Écart</i>	
<b>Consultants</b>	(367,1)	(72,7 %)

40. Le dépassement de crédits s'explique principalement par : la nécessité d'engager des consultants pour assurer des services de police scientifique et technique après que l'Équipe spéciale d'investigation concernant les achats a cessé ses activités le 31 décembre 2008 (les affaires restant à traiter ont été transférées par la suite à l'équipe de transition de la Division des enquêtes); le recours aux services consultatifs d'experts en criminalistique, principalement pour l'extraction électronique de données concernant l'Équipe spéciale d'investigation, qui ont été inscrits au budget à la rubrique Fournitures, services et matériel divers (voir par. 39 ci-dessus). Ce dépassement de crédits a été en partie compensé par le fait que les audits ciblés des services et systèmes informatiques spécialisés ont été annulés en raison du retard pris dans la mise en œuvre du progiciel de gestion intégré, ainsi que par la mise au point de modules de formation interne et le fait qu'on a fait appel à des membres du personnel pour animer un atelier de formation en expertise comptable judiciaire et en gestion des risques, dans le cadre de la formation des assistants à la vérification des comptes.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages</b>	676,9	31,9 %

41. Le solde inutilisé tient au fait que le nombre d'allégations reçues des missions de maintien de la paix a été inférieur aux prévisions, ce qui a entraîné une diminution des frais de voyage du personnel de la Division des enquêtes, ainsi qu'à

la modification du programme de voyages inscrit au budget de la Division de l'inspection et de l'évaluation, l'Assemblée générale n'ayant pas approuvé la création de postes proposée pour la Division. Les frais de voyage ont donc été proportionnellement réduits (2 rapports d'évaluation de mission de maintien de la paix ont été établis, alors que 6 étaient prévus). Le solde inutilisé est également dû à ce que les frais de voyage engagés aux fins de la formation ont été moindres, notamment en raison du report de la formation devant être dispensée aux enquêteurs en attendant la restructuration proposée de la Division, ainsi que de la réévaluation des besoins en matière de formation de la Division de l'audit interne.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	(594,0)	-

42. Le dépassement s'explique par la location de locaux de bureau pour l'Équipe spéciale d'investigation, rendue nécessaire par la poursuite de ses activités du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2008 (voir par. 39 ci-dessus), ainsi que par la location de bureaux pour l'équipe de transition de la Division des enquêtes du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2009, qui n'était pas prévue au budget.

	<i>Écart</i>	
<b>Communications</b>	(57,2)	(77,4 %)

43. Le dépassement de crédits s'explique principalement par les dépenses de communications occasionnées par les activités de l'Équipe spéciale d'investigation (voir par. 39 ci-dessus), ainsi que par le nombre élevé de communications entre le centre régional de la Division des enquêtes, à Nairobi, et les services d'investigation des missions de maintien de la paix.

	<i>Écart</i>	
<b>Informatique</b>	377,3	68,9 %

44. Les économies réalisées s'expliquent principalement par le fait que les fonds prévus pour l'achat, la mise en service, le stockage et la maintenance d'un nouveau système de gestion des dossiers qui devait remplacer le système actuel n'ont pas été utilisés.

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	2 321,0	98,1 %

45. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que les ressources demandées au titre de l'Équipe spéciale d'investigation pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2008 avaient été inscrites au budget à la rubrique Fournitures, services et matériel divers, alors que les dépenses effectives ont été comptabilisées dans les catégories correspondantes, aux rubriques Personnel temporaire (autre que pour les réunions), Consultants, Installations et infrastructures et Transmissions (voir par. 39 ci-dessus).

## E. Cabinet du Secrétaire général

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
1 222,8	1 278,9	7	7

### 1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

**Réalisation escomptée 1.1** : Amélioration des rapports présentés au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents pour qu'ils puissent prendre en toute connaissance de cause leurs décisions relatives au maintien de la paix.

*Indicateurs de succès prévus*

1.1 Tous les rapports au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale et aux autres organes sont présentés dans les délais fixés. Tous les documents sont revus et renvoyés dans un délai maximum de 4 jours.

*Indicateurs de succès effectifs*

81 % des rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale et 55 % des rapports au Conseil de sécurité ont été présentés dans les délais internes prévus.

Les délais internes n'ont pas toujours été respectés pour des raisons indépendantes de la volonté du Cabinet, notamment parce que les départements ont parfois dû tenir de larges consultations internes qui ont retardé la soumission de leurs rapports.

Tous les documents ont été revus et renvoyés dans le délai maximal de 4 jours, sauf si un examen plus approfondi a été nécessaire du fait du caractère délicat de leur contenu.

**Réalisation escomptée 3.1** : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

*Indicateurs de succès prévus*

3.1 Observations et directives fournies au Département des opérations de maintien de la paix et aux missions dans un délai de 5 jours suivant la soumission des rapports du Secrétaire général sur les missions de maintien de la paix au Cabinet du Secrétaire général

*Indicateurs de succès effectifs*

Objectif atteint

### 2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>a</sup></i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	4	4	–
Agents des services généraux et des catégories apparentées	3	3	–

<sup>a</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

### 3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	1 152,2	1 207,0	(54,8)	(4,8)
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	44,7	44,7	–	–
Consultants	–	–	–	–
Voyages	–	–	–	–
Installations et infrastructures	3,5	4,8	(1,3)	(37,1)
Transmissions	9,8	9,8	–	–
Informatique	12,6	12,6	–	–
Service médicaux	–	–	–	–
Services, fournitures et matériel divers	–	–	–	–
<b>Total partiel (II)</b>	<b>70,6</b>	<b>71,9</b>	<b>(1,3)</b>	<b>(1,8)</b>
<b>Total brut (I et II)</b>	<b>1 222,8</b>	<b>1 278,9</b>	<b>(56,1)</b>	<b>(4,6)</b>

### 4. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Postes</b>	(54,8)	(4,8 %)

46. Le dépassement est imputable au taux de vacance de postes plus faible que prévu.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	(1,3)	(37,1 %)

47. Les dépenses additionnelles sont essentiellement imputables au coût des fournitures de bureau qui a été plus élevé que prévu.

### F. Bureau de l'Ombudsman de l'ONU

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
1 270,3	548,3	8	3

## 1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

**Réalisation escomptée 3.1** : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Toutes les affaires soumises sont examinées et une suite leur est donnée dans les 30 jours.

Toutes les affaires dont le Bureau a été saisi (338) ont fait l'objet d'une décision dans un délai de 30 jours.

## 2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>a</sup></i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	5	2	60,0
Agents des services généraux et des catégories apparentées	3	1	66,7

<sup>a</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

## 3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	1 091,7	416,7	675,1	61,8
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–
Voyages	135,6	96,7	38,9	28,7
Installations et infrastructures	4,0	4,1	(0,1)	(2,5)
Transmissions	14,0	14,0	–	–
Informatique	5,2	5,2	–	–
Service médicaux	–	–	–	–
Services, fournitures et matériel divers	19,8	11,7	8,1	40,9
<b>Total partiel (II)</b>	<b>178,6</b>	<b>131,7</b>	<b>46,9</b>	<b>26,3</b>
<b>Total brut (I et II)</b>	<b>1 270,3</b>	<b>548,3</b>	<b>722,0</b>	<b>56,8</b>

#### 4. Analyse des écarts<sup>1</sup>

Postes	Écart	
	675,1	61,8 %

48. Les dépenses ont été moins élevées que prévu en raison de retards dans l'identification et le recrutement de candidats remplissant les conditions requises pour les postes à pourvoir dans les nouveaux bureaux des ombudsmen régionaux, notamment en ce qui concerne les deux postes d'Ombudsman (P-5).

Voyage	Écart	
	38,9	28,7 %

49. L'écart enregistré est essentiellement imputable à la diminution des dépenses de voyage dans le cadre de la formation compte tenu des délais de recrutement pour les postes à pourvoir dans les bureaux des ombudsmen régionaux.

Services, fournitures et matériel divers	Écart	
	8,1	40,9 %

50. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que les fonds prévus pour couvrir les frais de formation, les fournitures et les services n'ont pas été utilisés et que la formation destinée aux bureaux des ombudsmen régionaux a dû être différée compte tenu des retards enregistrés dans le recrutement du personnel.

### G. Bureau de la déontologie

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

Crédits approuvés	Dépenses	Postes approuvés	Nombre moyen de postes occupés
933,1	949,9	–	–

#### 1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

**Réalisation escomptée 1.1** : Amélioration de l'information fournie au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, aux autres organes intergouvernementaux et aux pays fournisseurs de contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause leurs décisions en matière de maintien de la paix.

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.1 Augmentation du nombre de demandes dont le Bureau de la déontologie a été saisi pour lesquelles il a donné des avis officiels (2006/07 : 176 demandes; 2007/08 : 191; 2008/09 : 300).

434 demandes reçues. Étant donné que les services fournis par le Bureau de la déontologie sont de mieux en mieux connus, le nombre de demandes a été plus élevé que prévu.

**Réalisation escomptée 3.1** : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficaces.*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Augmentation du nombre d'examens préliminaires réalisés (2006/07 : 53 examens; 2007/08 : 40; 2008/09 : 42)

13 affaires achevées; 16 affaires à l'examen

Le nombre effectif d'affaires portées devant le Bureau a été moins élevé que prévu.

3.2 Hausse de la proportion de fonctionnaires tenus de présenter une déclaration qui s'acquittent de leur obligation (2006/07 : 97 %; 2007/08 : 92 %; 2008/09 : 97 %).

99 % des fonctionnaires auxquels s'applique le dispositif de transparence financière (visés dans la circulaire ST/SGB/2006/6) ont rempli le formulaire de déclaration de situation financière ou d'intérêt dans les délais prescrits.

**2. Ressources humaines : occupation des postes**

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>a</sup></i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	–	–	–
Agents des services généraux et des catégories apparentées	–	–	–

<sup>a</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

**3. Exécution du budget**

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant réparti</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	–	–	–	–
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	170,7	191,6	(20,9)	(12,2)
Consultants	732,5	729,4	3,1	0,4
Voyages	20,0	19,0	1,0	5,0
Installations et infrastructures	1,0	1,0	–	–
Transmissions	4,2	4,2	–	–
Informatique	4,7	4,7	–	–
Service médicaux	–	–	–	–
Services, fournitures et matériel divers	–	–	–	–
<b>Total partiel (II)</b>	<b>933,1</b>	<b>949,9</b>	<b>(16,8)</b>	<b>(1,8)</b>
<b>Total brut (I et II)</b>	<b>933,1</b>	<b>949,9</b>	<b>(16,8)</b>	<b>(1,8)</b>

#### 4. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	(20,9)	(12,2 %)

51. Le dépassement s'explique par le taux de vacance de postes moins élevé que prévu dans le budget.

### H. Bureau des affaires juridiques

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
2 376,5	3 753,2	13	13

#### 1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

**Réalisation escomptée 3.1** : Les opérations de maintien de la paix seront plus efficaces et plus efficientes.

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Réduction dans toute la mesure possible du nombre de cas où la responsabilité de l'Organisation est effectivement engagée dans le cadre d'opérations de maintien de la paix par rapport au nombre de demandes d'indemnisation dont elle est saisie.

Objectif atteint. Des demandes d'indemnisation concernant des opérations de maintien de la paix (d'un montant total de plus de 10,1 millions de dollars) ont été réglées avec un montant effectif d'environ 2,7 millions de dollars, représentant 27 % du montant demandé.

3.2 Absence de cas dans lesquels ne sont pas maintenus le statut, les privilèges et les immunités de l'Organisation dans le cadre des opérations de maintien de la paix, hormis les cas où il y est renoncé volontairement.

Objectif atteint. Les privilèges et immunités ont été préservés dans tous les accords relatifs aux opérations de maintien de la paix et maintenus dans toutes les procédures judiciaires, hormis les cas où il y a été renoncé.

#### 2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>a</sup></i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	11	11	–
Agents des services généraux et des catégories apparentées	2	2	–

<sup>a</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

### 3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

Catégorie de dépenses	Montant réparti	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	2 286,3	2 036,9	249,4	10,9
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
Consultants	–	1 653,4	(1 653,4)	–
Voyages	31,6	4,5	27,1	85,7
Installations et infrastructures	6,5	6,5	–	–
Transmissions	18,2	18,0	0,2	1,1
Informatique	30,9	30,9	–	–
Service médicaux	–	–	–	–
Services, fournitures et matériel divers	3,0	3,0	–	–
<b>Total partiel (II)</b>	<b>90,2</b>	<b>1 716,3</b>	<b>(1 626,1)</b>	<b>–</b>
<b>Total brut (I et II)</b>	<b>2 376,5</b>	<b>3 753,2</b>	<b>(1 376,7)</b>	<b>(57,9)</b>

### 4. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	Écart	
<b>Postes</b>	249,4	10,9 %

52. Le solde inutilisé est imputable au fait que les dépenses effectives ont été inférieures aux prévisions en ce qui concerne les dépenses communes de personnel pour plusieurs fonctionnaires, et que des économies ont ainsi été notamment réalisées au titre des indemnités pour charge de famille.

	Écart	
<b>Consultants</b>	(1 653,0)	–

53. Les dépenses non budgétisées ont été engagées pour couvrir le recrutement d'un cabinet juridique extérieur afin de fournir des services au cours d'une procédure d'arbitrage concernant la résiliation de contrats-cadres, les frais de justice en rapport avec les procédures d'arbitrage engagées par le fournisseur, ainsi que le recrutement d'un avocat extérieur pour fournir des services dans le cadre de contrats d'approvisionnement logistique, tels que carburant, campements et services d'appui.

	Écart	
<b>Voyage</b>	27,1	85,7 %

54. Les besoins ont été moins élevés que prévu en raison de l'annulation d'un voyage en vue de fournir des conseils sur des questions concernant les privilèges et

immunités ainsi que la responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts de la MINURCAT et de la MINUAD.

## I. Département de l'information

(En milliers de dollars des Etats-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
700,3	738,2	4	4

### 1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

**Réalisation escomptée 1.1 :** Amélioration des rapports faits au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale, à d'autres organes intergouvernementaux et aux pays qui fournissent des contingents pour leur permettre de prendre en toute connaissance de cause les décisions relatives au maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

1.1 35 % des sujets mis en distribution sont diffusés ou incorporés dans des sites Web d'information par au moins 5 organes de presse à couverture régionale

69 % des séquences d'UNifeed transmises par satellite ont été reprises par des organismes de télédiffusion et ont été utilisées 19,8 fois en moyenne pendant l'exercice considéré. Les séquences ont également été téléchargées à partir du site Web d'UNifeed.

Si l'on se fonde sur le nombre total d'utilisations des séquences transmises par satellite, les utilisateurs les plus fréquents ont été des diffuseurs internationaux et régionaux de toutes les régions : Al-Jazeera, Al-Arabiya, BBC, CCTV, Channel News Asia, CNN, Deutsche Welle, France 24, Euronews, Nile TV, Press TV, RTPI, Russia Today, SABC, TVE, TV5, etc.

De plus, les diffuseurs ont téléchargé 5 516 séquences (y compris des séquences portant sur des sujets autres que le maintien de la paix) à partir du site Web d'UNifeed; on estime que la majeure partie de ces séquences ont ensuite été diffusées, mais l'on ne dispose pas de statistiques précises.

**Réalisation escomptée 2.1 :** Mise sur pied et déploiement rapide des opérations de maintien de la paix créées par le Conseil de sécurité

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

2.1 Envoi, avant le déploiement, d'une mission de planification pour s'assurer que les composantes information de la mission sont bien planifiées et dotées de ressources humaines et financières suffisantes et que les stratégies de communication

Apport d'une aide dans le cadre de la planification et de la dotation en effectifs de la composante appui à l'information de l'AMISOM

sont conçues de façon à pouvoir s'intégrer dans le concept d'opérations de la mission

2.2 Déploiement de fonctionnaires de l'information avec le concours du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions, sur la base du plan de communication de la mission et dans un délai de 30 à 90 jours à compter de sa création par le Conseil de sécurité

Aucune mission n'a été mise sur pied pendant l'exercice considéré, mais le Département de l'information a participé aux activités de planification et de dotation en effectifs de la composante information élargie de la MINURCAT, dans le cadre de l'expansion de cette dernière.

### Réalisation escomptée 3.1 : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

3.1 80 % des opérations de maintien de la paix interrogées se déclarent satisfaites de la qualité de l'appui fourni (2006/07 : 80 %; 2007/08 : 80 %)

Un questionnaire a été envoyé aux composantes information de 13 missions de maintien de la paix afin d'évaluer l'appui offert par le Département de l'information. Les 9 missions qui ont répondu (MINURCAT, MINURSO, MONUC, MINUAD, FNUOD, FINUL, MINUL, MINUT et ONUCI) ont dit être satisfaites, voire très satisfaites de l'appui reçu.

## 2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>a</sup></i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	3	3	–
Agents des services généraux et des catégories apparentées	1	1	–

<sup>a</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

## 3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	589,2	644,6	(55,4)	(9,4)
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	–	–	–
Consultants	10,8	3,2	7,6	70,4
Voyages	79,5	74,7	4,8	6,2
Installations et infrastructures	2,0	2,0	–	–
Communications	5,6	5,6	–	–
Informatique	7,2	5,0	2,2	30,6

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Services médicaux	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	6,0	3,1	2,9	48,3
<b>Total partiel (II)</b>	<b>111,1</b>	<b>93,6</b>	<b>17,5</b>	<b>15,8</b>
<b>Total brut (I et II)</b>	<b>700,3</b>	<b>738,2</b>	<b>(37,9)</b>	<b>(5,4)</b>

#### 4. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	Écart	
<b>Postes</b>	(55,4)	(9,4 %)

55. Le dépassement de crédits s'explique par un taux de vacance de postes plus faible que celui qui avait été prévu dans le budget.

	Écart	
<b>Consultants</b>	7,6	70,4 %

56. Les dépenses effectivement liées aux consultants ont atteint 11 000 dollars, soit un écart de 200 dollars. Les frais de voyage des consultants ont été comptabilisés à la rubrique Voyages.

	Écart	
<b>Voyages</b>	4,8	6,2 %

57. Les frais de voyage effectifs ont atteint 66 800 dollars, soit un écart de 12 700 dollars (16 %). De fait, les frais de voyage des consultants ont été comptabilisés par mégarde à la rubrique Voyages. Le solde inutilisé s'explique par le recours à un consultant local qui a été chargé d'animer un atelier de formation à Nairobi.

	Écart	
<b>Informatique</b>	2,2	30,6 %

58. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le fait que l'on a choisi de ne pas remplacer un ordinateur portable.

	Écart	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	2,9	48,3 %

59. Le solde inutilisé tient au montant moins important que prévu qui a été consacré aux fournitures et aux services nécessaires à l'organisation d'un atelier à Nairobi.

## J. Département de la sûreté et de la sécurité

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
3 487,1	3 374,9	18	16

### 1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

#### Réalisation escomptée 3.1 : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience des opérations de maintien de la paix

*Indicateurs de succès prévus*

*Indicateurs de succès effectifs*

3.1 Application par les missions de maintien de la paix de la totalité (100 %) des recommandations formulées par le Département de la sûreté et de la sécurité sur la base des normes, principes, prescriptions, directives, plans et procédures applicables en matière de sécurité et à l'issue des études de gestion sur la sécurité

Taux d'application atteint : 78 %

174 des 223 recommandations sur la sécurité ont été intégralement ou partiellement appliquées. Au total, 144 des 225 recommandations sur la sécurité formulées dans des rapports sur la sécurité des missions ont été appliquées et 30 étaient en cours d'application au 30 juin 2009. Deux recommandations sont devenues caduques du fait de la liquidation de la MONUG.

3.2 Mise en place d'un dispositif permettant le déploiement sous 72 heures de la totalité (100 %) du personnel de la réserve de crise du Siège

Il n'y a pas eu lieu de déployer le personnel de la réserve de crise pendant l'exercice considéré.

### 2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>a</sup></i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	13	11	18,6
Agents des services généraux et des catégories apparentées	5	5	—

<sup>a</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

### 3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Montant alloué</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écarts</i>	
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>
I. Postes	2 685,7	2 804,6	(118,9)	(4,4)
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	—	—	—	—
Consultants	—	—	—	—
Voyages	620,0	492,3	127,7	20,6

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Installations et infrastructures	9,0	8,7	0,3	3,3
Communications	25,2	13,3	11,9	47,2
Informatique	32,4	30,2	2,2	6,8
Services médicaux	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	114,8	25,8	89,0	77,5
<b>Total partiel (II)</b>	<b>801,4</b>	<b>570,3</b>	<b>231,1</b>	<b>28,8</b>
<b>Total brut (I et II)</b>	<b>3 487,1</b>	<b>3 374,9</b>	<b>112,2</b>	<b>3,2</b>

#### 4. Analyse des écarts

Postes	Écart	
	Montant	Pourcentage
	(118,9)	(4,4 %)

60. Le dépassement de crédits s'explique principalement par des dépenses communes de personnel plus élevées que prévu, en particulier pour ce qui est de l'indemnité pour frais d'études et des frais d'installation (prime d'affectation, frais de voyage liés au recrutement ou à la mutation et déménagement des effets personnels lors du recrutement ou de la mutation) relatifs aux membres du personnel recrutés sur le plan international à des postes P-3 et P-4 qui étaient précédemment vacants.

Voyages	Écart	
	Montant	Pourcentage
	127,7	20,6 %

61. Le solde inutilisé s'explique pour l'essentiel comme suit : a) des activités de formation ont été reportées en attendant que la dernière main soit mise à un mémorandum d'accord relatif à la formation aux techniques de protection rapprochée; b) il y a eu moins de demandes que prévu de la part des missions concernant l'organisation de visites de formation pour les situations d'urgence; c) les formateurs qui auraient dû se charger des activités inscrites au budget n'étaient pas disponibles du fait de conflits de priorités; d) les responsables du soutien antistress au Siège ont dû s'occuper de situations d'urgence qui n'étaient pas liées aux missions.

Communications	Écart	
	Montant	Pourcentage
	11,9	47,2 %

62. Le solde inutilisé tient à une moindre utilisation des communications par téléphone et des moyens de communications mobiles et au retard pris dans le recrutement du personnel.

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	89,0	77,5 %

63. Le solde inutilisé s'explique par le fait que l'on n'a pas utilisé des fournitures et du matériel qui auraient dû servir à un stage de formation aux techniques de protection rapprochée, ce stage ayant été reporté en attendant que la dernière main soit mise au mémorandum d'accord correspondant, et qu'il n'y a pas eu autant de demandes que prévu concernant l'évaluation et la formation d'agents de protection rapprochée.

## K. Bureau des technologies de l'information et des communications

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009)

<i>Crédits approuvés</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Postes approuvés<sup>a</sup></i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>
13 496,6	12 944,0	10	7

<sup>a</sup> Correspond à la cession de 10 postes [3 P-4, 4 P-3, 2 P-2/P-1, 1 G (AC)] par la Division des technologies de l'information et des communications du Département de l'appui aux missions qui a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2009, en application de la résolution 63/262 de l'Assemblée générale.

### 1. Cadre de budgétisation axée sur les résultats

64. Par sa résolution 63/262, l'Assemblée générale a créé le Bureau des technologies de l'information et des communications et en a fait une unité indépendante chargée de fournir une direction centrale forte aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre, dans l'ensemble de l'Organisation, de normes et activités informatiques et télématiques de nature à garantir la bonne utilisation des ressources, la modernisation des systèmes informatiques et l'amélioration des services informatiques et télématiques offerts à l'Organisation. Le Bureau est placé sous la direction du Directeur général de l'informatique, lequel a rang de Sous-Secrétaire général. Bien que le Secrétaire général n'ait pas fait figurer de cadres de budgétisation axée sur les résultats dans son rapport sur le budget de l'exercice 2008/09 (A/62/793 et Add.1 et Corr.1), il a cependant fait état de certains des produits qui ont été obtenus dans l'additif au présent rapport. Des cadres de budgétisation axée sur les résultats ont été mis au point dans le contexte du budget pour l'exercice 2009/10 et il sera rendu compte des résultats obtenus dans le cadre du rapport sur l'exécution du budget dudit exercice.

### 2. Ressources humaines : occupation des postes

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif autorisé</i>	<i>Nombre moyen de postes occupés</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)<sup>a</sup></i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	9	7	18,5
Agents des services généraux et des catégories apparentées	1	–	100,0

<sup>a</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

### 3. Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
I. Postes	760,0	596,0	164,0	21,6
II. Autres objets de dépense				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	200,0	103,2	96,8	48,4
Consultants	–	–	–	–
Voyages	200,0	200,1	(0,1)	(0,1)
Installations et infrastructures	–	–	–	–
Communications	5,0	–	5,0	100,0
Informatique	12 331,6	12 044,7	286,9	2,3
Services médicaux	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	–	–	–	–
<b>Total partiel (II)</b>	<b>12 736,6</b>	<b>12 348,0</b>	<b>388,6</b>	<b>3,1</b>
<b>Total brut (I et II)</b>	<b>13 496,6</b>	<b>12 944,0</b>	<b>552,6</b>	<b>4,1</b>

### 4. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	Écart	
<b>Postes</b>	164,0	21,6 %

65. Le solde inutilisé s'explique par un taux de vacance de postes plus élevé que prévu du fait des retards pris dans le recrutement d'administrateurs et d'agents des services généraux, ce qui a entraîné des dépenses moindres que prévu au titre des traitements et des dépenses communes de personnel. Par sa résolution 63/262, l'Assemblée générale a approuvé la cession de 12 postes au Bureau des technologies de l'information et des communications avec effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 : 10 postes provenaient de la Division des technologies de l'information et des communications du Département de l'appui aux missions [3 P-4, 4 P-3, 2 P-2/P-1 et 1 poste d'agent des services généraux (Autres classes)] et les deux autres de la Division de l'informatique du Département de la gestion [1 P-2 et 1 poste d'agent des services généraux (1<sup>e</sup> classe)]. Dix postes ont été cédés au Bureau pour le reste de l'exercice 2009/10 et les deux autres l'ont été à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

	Écart	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	96,8	48,4 %

66. Le solde inutilisé tient au report de la mise en œuvre du système de gestion des rations, car la Division des achats a suspendu le fournisseur qui avait présenté l'offre la plus intéressante. Toutefois, le recours à du personnel temporaire (autre que pour les réunions) a en partie annulé ces économies. Le personnel temporaire était chargé de seconder le Directeur général dans le cadre de l'examen de la

structure de gouvernance demandé par l'Assemblée générale dans sa résolution 63/262 et de formuler des conseils sur les initiatives qui avaient une incidence sur les activités du Siège et des opérations de maintien de la paix.

	<i>Écart</i>	
<b>Communications</b>	5,0	100,0 %

67. Les crédits inscrits à cette rubrique n'ont pas été dépensés, car les factures relatives aux services de communication par des réseaux commerciaux ont été reçues tardivement.

	<i>Écart</i>	
<b>Informatique</b>	286,9	2,3 %

68. Le solde inutilisé s'explique par le report de la mise en service du système de gestion des rations, car la Division des achats a suspendu le fournisseur qui avait présenté l'offre la plus intéressante.

### III. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

69. Il conviendrait que l'Assemblée générale décide :

a) Que le montant de 1 959 200 dollars correspondant au solde inutilisé de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2008 au 30 juin 2009 sera déduit des ressources à prévoir au titre du compte d'appui pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011;

b) Que le montant de 7 094 800 dollars, qui comprend les intérêts créditeurs (2 383 000 dollars), d'autres recettes (1 379 400 dollars) et le montant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (3 332 400 dollars) correspondant à l'exercice clos le 30 juin 2009, sera déduit des ressources à prévoir au titre du compte d'appui pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2010 au 30 juin 2011.